



FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE MOTOCYCLISME

INTERNATIONAL FREESTYLE MOTOCROSS APPENDIX

FIM FREESTYLE MOTOCROSS WORLD CHAMPIONSHIP REGULATIONS

2019

***ANNEXE DU
MOTOCROSS FREESTYLE INTERNATIONAL
RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE
FIM DE MOTOCROSS FREESTYLE***



***Annexe
du Motocross FreeStyle International***

***Règlement
du Championnat du Monde FIM
de Motocross FreeStyle
et du FIM FreeStyle of Nations***



ÉDITION 2019

mis à jour 25 janvier 2019

SOMMAIRE

<i>Annexe</i>	<i>031/FMX Motocross FreeStyle International</i>	<i>1-27</i>
	<i>Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle</i>	<i>28-131</i>
	<i>FIM FreeStyle of Nations.....</i>	<i>28-131</i>
	<i>Formulaire Médical.....</i>	<i>132</i>
	<i>Diagramme</i>	<i>133</i>
	<i>Règlement Particulier type</i> <i>pour Championnat du Monde Motocross FIM de FreeStyle.....</i>	<i>134-140</i>

Les articles modifiés dès le 1.1.2019 sont en caractères gras



ANNEXE 031/FMX - MOTOCROSS FREESTYLE

031/FMX.1	GÉNÉRALITÉS	3
031/FMX.1.1	Définition de Motocross FreeStyle	3
031/FMX.1.2	Manifestations	3
031/FMX.1.3	Calendrier	3
031/FMX.1.4	Autorisations légales.....	3
031/FMX.2	LIEU	4
031/FMX.2.1	Parc des coureurs	4
031/FMX.2.2	Zone d'attente	4
031/FMX.2.3	Spécifications du Parcours	4
031/FMX.2.4	Commissaires de Piste	6
031/FMX.2.5	Matériel lourd	6
031/FMX.2.6	Podium des Juges	6
031/FMX.2.7	Podium de Contrôle.....	7
031/FMX.2.8	Bureau d'Organisation.....	7
031/FMX.3	ÉQUIPEMENT ELECTRIQUE	8
031/FMX.3.1	Electricité	8
031/FMX.3.2	Système de sonorisation.....	8
031/FMX.3.3	Eclairage du parcours.....	8
031/FMX.3.4	Tableau de résultats et horloge	8
031/FMX.3.5	Système de pointage	8
031/FMX.4	SERVICES DE SECOURS.....	8
031/FMX.4.1	Service médical.....	8
031/FMX.4.2	Service de lutte contre les incendies	9
031/FMX.4.3	Plan d'urgence/d'évacuation	9
031/FMX.5	OFFICIELS ET PROCÉDURES.....	9
031/FMX.5.1	Généralités	9
031/FMX.5.1.1	Officiels détenteurs d'une licence.....	10
031/FMX.5.1.2	Juridiction.....	10
031/FMX.5.2	Arbitre	10
031/FMX.5.3	Commissaire Technique.....	11
031/FMX.5.4	Commissaire Environnement.....	11
031/FMX.5.5	Collège des Juges.....	12
031/FMX.5.6	Délégué/Représentant FIM	12
031/FMX.6	COUREURS	12
031/FMX.6.1	Engagements et Licences	12
031/FMX.6.2	Age des coureurs	13

031/FMX.6.3	Formulaire médical	13
031/FMX.6.4	Équipements	13
031/FMX.6.5	Coureur et comportement dangereux, conduite dangereuse	14
031/FMX.7	MOTOCYCLES.....	14
031/FMX.7.1	Motocycles	14
031/FMX.7.2	Préparation du motorcycle	14
031/FMX.7.3	Motocycle dangereux	15
031/FMX.8	PUBLICITÉ SUR LES COUREURS ET LES MOTOCYCLES.....	15
031/FMX.9	RÈGLEMENT PARTICULIER	15
031/FMX.10	ENGAGEMENTS.....	16
031/FMX.10.1	Généralités	16
031/FMX.10.2	Bulletins d'inscription	16
031/FMX.10.3	Non-participation à une manifestation.....	17
031/FMX.11	ORGANISATION DE LA MANIFESTATION	17
031/FMX.11.1	Contrôles préliminaires	17
031/FMX.11.2	Briefings	18
031/FMX.11.3	Acceptation de la piste par les coureurs	18
031/FMX.11.4	Généralités	19
031/FMX.11.5	Essais.....	19
031/FMX.11.6	Format de la compétition	20
031/FMX.11.7	Arrêt d'une manifestation.....	20
031/FMX.12	AIDE EXTÉRIEURE	20
031/FMX.13	CONTRÔLE MÉDICAL SPÉCIAL	20
031/FMX.14	SIGNAUX OFFICIELS	21
031/FMX.15	RÉSULTATS.....	21
031/FMX.16	RÉCLAMATIONS	25
031/FMX.17	APPELS	25
031/FMX.18	CLÔTURE D'UNE MANIFESTATION	26
031/FMX.19	CLASSEMENT MONDIAL FIM/SPORT PLUS	26

031/FMX.1 GÉNÉRALITÉS

031/FMX.1.1 Définition de Motocross FreeStyle

Une manifestation de Motocross FreeStyle est une épreuve individuelle pour coureurs motocyclistes qui effectuent des figures et acrobaties aériennes sur des obstacles artificielles combinées avec distance et hauteur.

031/FMX.1.2 Manifestations

Il y a deux types de Manifestations Internationale de Motocross FreeStyle :

- 1. Manifestations Internationales de Motocross FreeStyle, comme définies dans le Code Sportif FIM.*
- 2. Manifestations Internationales de Motocross FreeStyle, comme définies dans le Code Sportif FIM, conjointement organisées en partenariat avec Sport Plus. Les coureurs qui participent à ces manifestations verront leurs résultats compter pour le Classement Mondial FIM/Sport Plus.*

031/FMX.1.3 Calendrier

Les Manifestations Internationales de Motocross FreeStyle doivent être inscrites au Calendrier.

Les Manifestations Internationales de Motocross FreeStyle ne peuvent pas être organisées en même temps que les Manifestations de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle sauf si la FMNR reçoit une autorisation préalablement par la FIM et Sport Plus.

La priorité doit en tout temps être donnée au Calendrier du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle.

031/FMX.1.4 Autorisations légales

Aucune manifestation ne peut être organisée sans que les organisateurs aient obtenu au préalable toutes les autorisations légales nécessaires.

031/FMX.2 LIEU

031/FMX.2.1 Parc des coureurs

Le parc des coureurs :

- *Doit être situé sur une surface dure;*
- *Doit offrir à chaque coureur une aire couverte de minimum 3 m x 3 m, équipée avec deux chaises. Une table et un container d'ordures sont recommandés;*
- *Doit être équipé d'installations sanitaires adéquates;*
- *Doit également être équipé de façon à permettre le contrôle technique et des réparations;*
- *Doit disposer d'un service de sécurité adéquat afin de limiter l'accès aux personnes dûment accréditées;*
- *Doit avoir un accès direct à la zone d'attente.*

031/FMX.2.2 Zone d'attente

La zone d'attente :

- *Doit être suffisamment grande et être située sur une surface dure et clôturée;*
- *Devrait être située proche de la zone d'élan;*
- *Doit avoir un accès afin de permettre aux coureurs d'entrer et de quitter facilement le parcours. Cet accès doit être départagé par une grille en une entrée et une sortie. Un commissaire pour contrôler l'entrée et la sortie de la piste doit être placé à cet endroit.*

031/FMX.2.3 Spécifications du Parcours

La zone utilisée pour le parcours doit être située sur une surface horizontale et dure.

Le parcours devrait être fait de matériaux naturels (sable, terre, etc.).

La composition et la préparation de la surface du parcours doivent être dures et offrir une bonne traction.

L'utilisation de béton ou de surfaces pavées est interdite. Toutefois, les zones d'élan qui mènent vers les rampes peuvent être sur du béton ou des surfaces pavées (exemple : le tunnel du stade qui mène vers la piste)

ou des tables de lancement incorporant une grille. Les zones d'élans qui mènent vers les rampes doivent être suffisamment longues afin de procurer au coureur moyen participant à la manifestation, la vitesse nécessaire pour couvrir la distance de la zone de saut facilement.

Des rampes et des obstacles artificiels (exemple : "wallrides" et "grind boxes" peuvent être intégrées dans le parcours.

Les rampes doivent être de construction métallique uniquement; des constructions en bois ne sont pas permises. Le sol des rampes peuvent être en bois mais doivent avoir un sol adhérent et offrir suffisamment de traction.

Des obstacles (ex. murs, etc.) à la fin de cette zone de dégagement doivent toujours être protégés par des systèmes de protection de blocs de mousse développés dans un sac résistant au feu.

Le parcours ne peut pas traverser un plan d'eau et le terrain ne doit pas être trop rocheux ou pierreux et ne peut pas être dédoublé par un obstacle (arbre, roche, etc).

Le tracé du parcours peut être fait avec l'aide des coureurs présents.

De chaque côté du parcours, il doit y avoir une zone neutre de sécurité suffisamment large afin de permettre à l'équipe médicale/aux ambulances et officiels de travailler.

La zone pour les spectateurs doit être située derrière la zone neutre de sécurité et être délimitée par une barrière ou un mur du côté du public.

Des diagrammes sont joints à ce Règlement. Veuillez noter que toutes les dimensions ci-dessous indiquées sont des minima () ou maxima (°°) approximatives.*

Les rampes de décollage doivent avoir une hauteur entre les 2.50 () à 3.20 m (°°). Un radius entre les 5.50 (*) et 12.00 m (°°) est hautement recommandé.*

Les rampes doivent avoir une largeur de 0.80 m ().*

Les aires d'atterrissage doivent avoir une hauteur de 4.00 () à 4.50 m (**).*

La table au sommet de l'aire d'atterrissage doit être de 1.50 ()/(Lon) x 2.50 m (*)/(Lar).*

Il est hautement recommandé que la distance entre la rampe et l'atterrissage (= zone de saut) soit entre les 10.00 () à 28.00 m (°°). La longueur de la zone de saut dépend de l'angle de la rampe (moins élevé le radius, plus courte sera la zone de saut).*

La hauteur de l'arène au-dessus d'une zone de saut doit être de 14 m (). La hauteur au-dessus de la zone de saut doit être augmentée en fonction de l'angle de la rampe et la distance de la zone de saut.*

Après un saut, il faut y avoir une zone de dégagement d'une longueur de 12 m ().*

031/FMX.2.4 Commissaires de Piste

Un poste de Commissaire de Piste doit être situé au départ de la zone d'élan et au bout de la zone de freinage.

Les Commissaires de Piste doivent être positionnés d'une telle manière qu'ils puissent superviser toute la zone pour laquelle ils sont responsables. Les Commissaires de Piste doivent également pouvoir avoir un contact visuel.

Il est fort recommandé avant et pendant la manifestation que les organisateurs et les officiels se consultent avec les coureurs pour la configuration de la piste et des rampes. Chaque coureur doit déterminer avec satisfaction que le tracé de la piste et les emplacements des rampes lui conviennent et il assume tout risque de participation.

031/FMX.2.5 Matériel lourd

Un matériel lourd adéquat pour préparer le parcours doit être disponible.

Ce matériel lourd avec des conducteurs expérimentés, doit être prêt à intervenir sur le parcours lors de la manifestation et doit être disponible jusqu'à la fin de la manifestation.

031/FMX.2.6 Podium des Juges

Il faut prévoir pour le Podium des Juges (critères minimaux) :

- *Un espace de travail, offrant de la place à 10 officiels et observateurs;*
- *Suffisamment de tables et de chaises pour 10 personnes;*
- *Suffisamment de lumière, prises de courant et d'électricité pour permettre au Podium du Jury d'être opérationnel à tout instant.*

Le Podium des Juges doit être bien situé afin d'assurer que la totalité de la piste soit visible des Juges.

Le Podium des Juges doit être opérationnel dès le premier jour de la manifestation.

Pendant la manifestation, le Podium du Jury doit être accessible.

031/FMX.2.7 Podium de Contrôle

Il faut prévoir pour le Podium de Contrôle (critères minimaux) :

- *Un espace de travail, offrant de la place à 6 officiels et observateurs;*
- *Suffisamment de tables et de chaises pour 6 personnes;*
- *Suffisamment de lumière, prises de courant et d'électricité pour permettre au Podium des Juges d'être opérationnel à tout instant.*

Le Podium de Contrôle doit être adjacent au Podium des Juges et assurer que la totalité de la piste soit visible aux officiels qui l'occupent.

Tous les fils techniques (lumières, sonorisation, écrans vidéo) doivent se terminer à cet endroit.

Le Podium de Contrôle doit être opérationnel dès le premier jour de la manifestation.

031/FMX.2.8 Bureau d'Organisation

Il faut prévoir pour le Bureau d'Organisation (critères minimaux) :

- *Un espace de travail, offrant de la place à 10 officiels et observateurs;*
- *Suffisamment de tables et de chaises pour 10 personnes;*
- *Un téléphone (ligne directe), et une ligne avec connexion internet;*
- *Une photocopieuse puissante avec trieuse et une quantité suffisante de papier;*
- *Suffisamment de lumière, prises de courant et d'électricité pour permettre au Bureau d'Organisation d'être opérationnel à tout instant.*

Le Bureau d'Organisation doit être bien situé auprès de toutes les installations de la manifestation.

Le Bureau d'Organisation doit être opérationnel dès le premier jour de la manifestation.

031/FMX.3 ÉQUIPEMENT ELECTRIQUE

031/FMX.3.1 Electricité

Lorsque l'électricité est fournie au lieu de la manifestation et ses installations, les normes locales concernant la sécurité doivent être respectées.

031/FMX.3.2 Système de sonorisation

Un système de sonorisation combiné pour les coureurs et spectateurs doit être installé. L'audibilité doit être satisfaisante partout dans les zones réservées au public.

031/FMX.3.3 Eclairage du parcours

Si la manifestation a lieu le soir/la nuit, la totalité de la piste doit être suffisamment éclairée.

Deux alimentations séparées avec commutation instantanée en cas de panne sont hautement recommandées.

031/FMX.3.4 Tableau de résultats et horloge

Un tableau de résultats et une horloge suffisamment grands, visibles de tous et indiquant les résultats et le temps officiels, seront placés autour du parcours.

L'horloge doit également être visible par les coureurs quand ils font une sortie.

L'horloge doit afficher des chiffres d'un minimum de 3 unités.

031/FMX.3.5 Système de pointage

Pour des raisons pratiques, un système électronique de données est recommandé.

Toutefois, à chaque fois qu'une manifestation internationale est organisée conjointement avec Sport Plus, le système de pointage officiel utilisé sera le système de jugement électronique EDV de Sport Plus.

031/FMX.4 SERVICES DE SECOURS

031/FMX.4.1 Service médical

Toute organisation doit être placée sous la responsabilité d'un Chef du Service Médical, qui agit en liaison avec l'Organisateur.

La composition de l'équipe médicale et le matériel doivent être définis conformément au Code Médical FIM (critères minimum) :

- 1 x véhicule Type B (avec personnel et équipement correspondant);
- 1 x véhicule Type C (avec personnel et équipement correspondant).

Un plan d'évacuation des blessés doit être défini avant l'épreuve entre l'Organisateur et le Chef du Service Médical.

Lors de l'organisation du service médical, l'organisateur doit également respecter les normes locales concernant la sécurité.

031/FMX.4.2 Service de lutte contre les incendies

Pendant toute la manifestation, l'organisateur doit également respecter les normes locales concernant la lutte contre les incendies.

031/FMX.4.3 Plan d'urgence/d'évacuation

En cas d'urgence (accident, feu, etc.), un plan d'urgence/d'évacuation efficace pour tout le circuit (installations et piste) doit être défini avant la manifestation entre l'Organisateur et les services de sécurité.

031/FMX.5 OFFICIELS ET PROCÉDURES

031/FMX.5.1 Généralités

La direction et la supervision des manifestations internationales ainsi que la procédure judiciaire sont assurées par des officiels nommés par la FMNR. Pour des manifestations internationales conjointement organisées en partenariat avec Sport Plus, les officiels doivent être nommés conjointement avec Sport Plus.

La FMNR (ensemble avec Sport Plus, si la manifestation est conjointement organisée avec Sport Plus) nomment des officiels et demeurent garantes de leur aptitude et de leur intégrité pour la fonction. Ces officiels doivent être détenteurs de la licence FMNR valable pour la discipline et la fonction concernées.

Un officiel ne peut pas être coureur, sponsor, chef d'équipe ou mécanicien dans la manifestation en question. D'autres critères sont d'application pour le Collège des Juges. Si la manifestation est conjointement organisée avec Sport Plus, d'autres critères pourront être appliquées.

Tous les Officiels et Commissaires doivent rester opérationnels avec tout l'équipement en place au circuit à disposition de l'Arbitre jusqu'à la fin de la période prévue pour introduire une réclamation.

La FIM peut nommer des Délégués ou des Représentants pour remplir une tâche de représentation ou de supervision.

Voir également Chapitre 40 du Code Sportif.

031/FMX.5.1.1 Officiels détenteurs d'une licence

Il est recommandé que les officiels détenteurs d'une licence FIM parlent couramment l'Anglais ou le Français.

Tout officiel ci-dessous, lorsqu'il est en fonction à des manifestations internationales, doit être détenteur de la licence adéquate d'officiel de la FMNR valable pour l'année en cours :

- Arbitre;
- Commissaire Technique;
- Commissaire Environnement.

031/FMX.5.1.2 Juridiction

Tous les officiels et leurs adjoints sont soumis à l'autorité l'Arbitre, à l'exception du Collège des Juges.

031/FMX.5.2 Arbitre

L'Arbitre est responsable de la conduite et du bon déroulement de la manifestation. Il ne peut pas être membre votant du Collège des Juges ou Commissaire FIM. Ses tâches primordiales sont les suivantes :

- *L'Arbitre doit s'assurer que le parcours ou la piste sont en bon état, que tous les officiels sont présents et prêts à remplir leurs fonctions, que les services de sécurité, médical et de contrôle sont prêts à intervenir*
- *L'Arbitre doit s'assurer de l'identité des coureurs et que rien n'empêche un coureur de participer à la manifestation, par exemple à la suite d'une suspension, d'une disqualification ou autre interdiction.*
- *L'Arbitre, avec le Chef du Service Médical, doit rassembler tous les formulaires médicaux.*

- L'Arbitre peut, dans des cas urgents de sécurité ou pour tout autre cas de force majeure, retarder le départ d'une manifestation, faire procéder à l'amélioration des conditions du parcours, de la piste ou du lieu. Il peut également arrêter prématurément une manifestation ou l'annuler en tout ou en partie.
- L'Arbitre peut refuser à un coureur ou à un motorcycle de prendre le départ ou leur intimer l'ordre de se retirer de la course s'il juge cette mesure nécessaire pour des raisons de sécurité.
- L'Arbitre doit s'assurer que les règlements FIM soient respectés.
- L'Arbitre peut donner des ordres pour faire évacuer du circuit, de la piste ou du terrain et des alentours toute personne refusant de se conformer aux ordres d'un officiel responsable.
- L'Arbitre doit signaler au Collège des Juges toutes les décisions à prendre ou déjà prises.
- L'Arbitre décide de toutes les réclamations et doit signaler au Collège des Juges toute réclamation qui lui a été adressée et les décisions prises.
- L'Arbitre doit rassembler les rapports des officiels d'exécution, ainsi que tout autre élément nécessaire pour lui permettre de présenter son rapport au Collège des Juges.

031/FMX.5.3 Commissaire Technique

Le Commissaire Technique, nommé par la FMNR, doit procéder à la vérification des motorcycles et des équipements conformément aux règlements de la FIM et au Règlement Particulier.

031/FMX.5.4 Commissaire Environnement

Le Commissaire Environnement, nommé par la FMNR, est responsable des aspects liés à l'environnement et il doit en particulier :

- S'assurer que le Code FIM de l'Environnement est respecté.
- Avoir accès à toutes les informations relatives à la manifestation, et être à même de donner avant, pendant et après la manifestation, des recommandations à l'Arbitre sur tous les aspects de la manifestation pouvant avoir des conséquences potentielles sur l'environnement.

031/FMX.5.5 Collège des Juges

Le Collège des Juges est composé de 5 Juges, nommés par la FMNR.

Pour des manifestations internationales conjointement organisées en partenariat avec Sport Plus, le Collège des Juges doit être nommé conjointement avec Sport Plus. Il y aura un Chef des Juges, nommée par Sport Plus, et 4 Juges nommés par la FMNR.

Les Juges peuvent être des anciens coureurs, des coureurs qui ne participent pas à la manifestation ou d'autres personnes dont l'aptitude et l'intégrité peuvent être dûment justifiées.

Les Juges doivent coter les prestations du coureur dans la compétition.

031/FMX.5.6 Délégué/Représentant FIM

En plus des officiels mentionnés précédemment, la FIM peut nommer des Délégués ou des Représentants pour remplir une tâche de représentation ou de supervision.

031/FMX.6 COUREURS

031/FMX.6.1 Engagements et Licences

Les coureurs qui participent à des manifestations internationales ou des manifestations internationales conjointement organisées en partenariat avec Sport Plus:

- a) Doivent être en possession de la licence FIM Internationale ou Championnat du Monde de Motocross FreeStyle appropriée (Avant d'émettre cette licence, la FMN du coureur doit demander une approbation et confirmation de Sport Plus que le coureur a la dextérité nécessaire. Tous les coureurs qui figurent au Classement Mondial Sport Plus à la date du 31 décembre de l'année précédente ont automatiquement l'approbation de Sport Plus);*
- b) Doivent avoir l'autorisation de leur FMN;*
- c) Sont sous la réserve de participer aux essais officiels et admission de l'Arbitre confirmant qu'il a la dextérité nécessaire à participer dans la manifestation. S'ils sont recalés, ils seront exclus de toute autre participation et doivent se retirer de la manifestation.*

Lors de ces manifestations, les détenteurs de licences FIM sont tenus de présenter leurs licences et autorisations à l'Arbitre ou ses assistants.

031/FMX.6.2 Age des coureurs

Pour les manifestations internationales, les licences de coureur ne sont délivrées qu'aux personnes ayant atteint l'âge minimum suivant :

- *Motocross FreeStyle : 15 ans*

Les coureurs de plus de 50 ans doivent joindre à leur demande de licence un certificat d'aptitudes physiques (y compris un électrocardiogramme sur un test de fatigue normal) établi par un médecin reconnu par leur FMN.

La limite d'âge minimum débute à la date de l'anniversaire du coureur et la limite d'âge maximum se termine à la fin de l'année au cours de laquelle le coureur atteint ses 50 ans.

Voir également Chapitre 60.4 du Code Sportif.

031/FMX.6.3 Formulaire médical

Afin d'être autorisé à participer à la manifestation, les coureurs doivent remplir un formulaire médical (Voir Annexe A).

De plus, le coureur doit rapporter au CSM tout trouble médical masqué ou toute blessure qu'il pourrait avoir.

031/FMX.6.4 Équipements

C'est la responsabilité de chaque coureur de sélectionner un casque et un équipement qui fournira une protection appropriée.

La FIM approuve des matériaux, elle ne souscrit pas ou ne se porte garant pour certains produits ou fabricants. Les coureurs doivent se fier à leur propre jugement sur la protection et la durabilité dans le choix de casques et équipements et en assumer toutes les risques.

Lors des manifestations, pendant chaque séance d'essais, qualification, série/manche et/ou finale, les coureurs doivent porter l'équipement suivant :

1. Casques

Les casques doivent être conformes aux Règlements du Championnat du Monde de Motocross FIM. Les casques doivent être marqués avec l'une des marques des normes internationales indiquées dans les Règlements du Championnat du Monde de Motocross FIM.

2. Équipement et vêtements de protection

Le coureur doit porter un pantalon et des gants en matière résistante, des bottes en cuir ou matière équivalente allant jusqu'aux genoux et un maillot.

Des pantalons coupés et des maillots sans manches sont autorisés.

Il est fort recommandé de porter des lunettes, une protection cage thoracique/dos, une protection sur les principaux points de contact, genoux, coudes, épaules, hanches, etc. Toutefois, les coureurs doivent se fier à leur propre jugement et sont seuls responsables.

031/FMX.6.5 Coureur et comportement dangereux, conduite dangereuse

Les organes ou les officiels concernés peuvent exclure, à tout moment pendant la manifestation, un coureur dont la condition physique et/ou mentale est ou peut constituer une source de danger.

031/FMX.7 MOTOCYCLES

031/FMX.7.1 Motocycles

Les manifestations de Motocross FreeStyle sont ouvertes aux motocycles appartenant à la Catégorie 1, Groupe A1 des Règlements Techniques Motocross (minimum 125cc, moteurs 2-temps).

031/FMX.7.2 Préparation du motocycle

Le coureur peut préparer son motocycle à sa propre convenance et en assume toutes les risques.

Il faut respecter ce qui suit :

- *Les garde-boue avant et arrière peuvent être raccourcis, mais le garde-boue arrière doit toujours couvrir le cadre.*
- *Les plastiques latéraux peuvent être modifiés or partiellement coupés (trous) afin de permettre au coureur de tenir le motocycle.*
- *Les garde-boue avant et arrière, les cache-radiateurs et plaques-numéros doivent être fabriqués dans une matière flexible.*
- *Il est interdit d'utiliser de matériaux en composite de carbone pour les garde-boue avant et arrière, les cache-radiateurs et plaques-numéros*
- *Une protection sur le guidon est recommandée.*

- Il est autorisé d'utiliser des leviers de freins et d'embrayage raccourcis. Toutefois, une sphère permanente qui doit être partie intégrale du levier (diamètre minimum de cette partie aplatie : 16 mm) est fortement recommandée.
- Des bords aiguisés sont interdits.
- Seul le carburant sans plomb dans le sens usuel de cette appellation est autorisé (Voir Art. 01.63 Carburant, mélanges carburant/huile des Règlements Techniques Motocross).
- La limite de bruit maximum autorisé d'un motorcycle est 96 dB/a.

A tout moment pendant la manifestation, le coureur sera responsable de maintenir son motorcycle et/ou équipement en conformité avec les règlements.

031/FMX.7.3 Motorcycle dangereux

Les organes ou les officiels concernés peuvent exclure, à tout moment pendant la manifestation, un motorcycle dont la construction ou l'état est ou peut constituer une source de danger.

031/FMX.8 PUBLICITÉ SUR LES COUREURS ET LES MOTOCYCLES

Lors des manifestations internationales se déroulant sous l'autorité de la FIM, la publicité est admise sur les coureurs et les motorcycles.

En ce qui concerne le casque, la publicité est autorisée à condition qu'elle n'altère pas les caractéristiques techniques du casque.

031/FMX.9 RÈGLEMENT PARTICULIER

Le Règlement Particulier (RP) doit comprendre toutes les règles complémentaires au Code Sportif et à ses Annexes et inclure les dispositions applicables des Codes Environnement, Médical et Antidopage, ainsi que les détails relatifs à la manifestation en question. Il ne doit en aucun cas modifier les règles FIM.

Le RP doit indiquer le format de la compétition et le nombre de coureurs acceptés pour les qualifications et la finale.

Le format de la compétition sera annoncé aux coureurs lors du briefing préalable à la manifestation.

Pour toutes les manifestations, le RP doit être publié une semaine avant la date de la manifestation dans la (les) langue(s) officielle(s) de la FMNR et les langues officielles de la FIM.

Le RP doit être approuvé par la FMNR et ensuite ratifié par l'Arbitre. Pour des manifestations internationales conjointement organisées en partenariat avec Sport Plus, le RP doit également être approuvé par Sport Plus.

L'organisateur doit fournir à tous les coureurs acceptés le RP indiquant tous les détails de la manifestation. Une copie de ce RP doit également être affichée à un endroit central dans le parc des coureurs.

Aucune modification ne peut être apportée au RP après qu'ils ont été approuvés ou après la date d'ouverture des inscriptions. Toutefois, dans des cas exceptionnels, l'Arbitre et dans le cas où il n'est pas encore désigné, la FMNR (et Sport Plus, si la manifestation est conjointement organisée avec Sport Plus) peuvent autoriser une modification, pour autant qu'elle soit approuvée par le l'Arbitre et ensuite portée à la connaissance de toutes les personnes concernées.

031/FMX.10 ENGAGEMENTS

031/FMX.10.1 Généralités

Les engagements pour une manifestation internationale du Calendrier FIM sont ouverts aux coureurs du Classement Mondial FIM/Sport Plus.

Tout autre coureur qui veut participer à une manifestation doit contacter Sport Plus et recevoir leur approbation.

Tout engagement doit être approuvé par la FMN du requérant.

031/FMX.10.2 Bulletins d'inscription

Tout engagement doit être établi par écrit sur un bulletin d'inscription où doivent être mentionnées toutes les informations relatives au coureur, équipe, sponsor et la marque du motorcycle.

Les inscriptions provisoires faites par téléfax ou courrier électronique par une FMN doivent être confirmées avec la signature de leur coureur sur le bulletin d'inscription officiel immédiatement à son arrivée sur le lieu de la manifestation.

Les bulletins d'inscription doivent être rédigés dans les langues officielles de la FIM et l'Art. 60.5 du Code Sportif doit y être mentionné.

031/FMX.10.3 Non-participation à une manifestation

Un coureur engagé dans une manifestation internationale et qui ne peut pas participer est tenu d'en informer les organisateurs aussi tôt que possible en fournissant une justification acceptable et valable.

En cas de manquement à cette procédure ou si les raisons invoquées sont considérées insuffisantes, l'Arbitre pourra prendre des sanctions ou demander à la FMNR d'appliquer la procédure prévue pour la discipline concernée.

Un coureur qui ne prend pas part à une manifestation à laquelle il est engagé et qui, le même jour, participe à une autre manifestation, sans le consentement préalable de l'organisateur ou des FMN concernés, est automatiquement suspendu en attendant des sanctions prises par la FIM.

Un coureur présent à une manifestation et qui ne participe pas aux essais et/ou à la manifestation et qui quitte la manifestation sans en avoir reçu l'autorisation de l'Arbitre est passible d'une sanction.

Un coureur qui, dans une manifestation, ne manifeste aucune volonté de défendre ses chances, ne doit pas être autorisé à poursuivre la compétition et est passible d'une sanction par les Commissaires FIM ou l'Arbitre.

031/FMX.11 ORGANISATION DE LA MANIFESTATION

031/FMX.11.1 Contrôles préliminaires

Avant le début des entraînements officiels, il y a lieu d'effectuer les contrôles préliminaires relatifs aux questions administratives, à la vérification des licences, à la visite médicale, au contrôle des motocycles, des casques, de l'équipement et des vêtements de protection.

Le contrôle des motocycles doit s'effectuer sur le lieu même de la manifestation.

A tout moment pendant la manifestation, à la demande du Commissaire Technique, les coureurs doivent se présenter et ou présenter leur(s) motocycle(s) et/ou équipement(s) au contrôle technique.

A tout moment pendant la manifestation, le coureur sera responsable de maintenir son motocycle et/ou équipement en conformité avec les règlements.

031/FMX.11.2 Briefings

Un briefing doit avoir lieu entre l'Arbitre, le Chef des Juges, Délégué CMS, le Promoteur du Championnat, le Directeur Technique, le Chef des Commissaires de Piste, le Chef du Service Médical et tous les coureurs participant à la manifestation, avant les essais officiels. Toutes les personnes mentionnées ci-dessus doivent y participer. Si nécessaire, plusieurs briefings pourront être organisés.

Lors de ce briefing, le Chef des Juges sera présenté aux coureurs, le format de la compétition sera annoncé, des points concernant le circuit et la sécurité, le format de la compétition et les procédures de course seront abordés. Après les premiers essais officiels, il y aura encore un briefing.

Le Chef des Juges annoncera alors :

- Les éventuels changements au format de la compétition;
- Le temps alloué pour chaque sortie;
- Le nombre minimum de sauts qu'un coureur doit effectuer pendant le temps alloué pour la sortie;
- Le temps alloué pour le "double up";
- Les points attribués pour "Utilisation du circuit";
- Les points attribués pour "Variation";
- Tout autre sujet d'intérêt pour les coureurs.

Chaque coureur a la responsabilité d'assister aux briefings, d'être au courant de toutes les informations données et de suivre toutes les instructions publiées.

031/FMX.11.3 Acceptation de la piste par les coureurs

Après le briefing, l'Arbitre obtiendra l'acceptation des coureurs du tracé de la piste et les emplacements des rampes. S'il est souhaité, des modifications peuvent être faites.

S'il n'y a pas un briefing avec les coureurs avant les essais, l'Arbitre obtiendra de chaque coureur l'acceptation du tracé de la piste et les emplacements des rampes, avant qu'ils puissent commencer leurs sorties d'essais.

Une fois que les coureurs ont accepté la piste, aucun changement n'est autorisé sauf en cas de sécurité/force majeure. Ces modifications devaient être d'ordre mineur et en consultation avec les coureurs.

Un circuit présenté pour la manifestation est présumé être le même que celui qui a été acceptée par les coureurs.

L'acceptation du circuit par les coureurs est uniquement valable pour et limitée aux essais et sorties/manches officielles comptant pour la manifestation organisée sous la juridiction de la FIM, sans préjudice à l'Art. 10.8 du Code Sportif FIM.

Si un coureur ne peut pas accepter le circuit, il ne peut pas être obligé à participer à la manifestation et il est libre de se retirer de la compétition.

031/FMX.11.4 Généralités

Il est hautement recommandé qu'il n'y ait qu'un seul coureur sur le parcours à la fois.

Un coureur ne peut accéder au parcours que sur signal du Commissaire de Piste qui se trouve à la sortie de la zone d'attente.

Un coureur doit obéir aux signaux officiels par drapeau ou instructions données par les Officiels.

Un coureur ne peut que faire une série de sauts pendant une période de temps limitée. Le temps commence quand le coureur atteint la rampe pour sauter et est terminé après que l'horloge indique "0", sauf dans le cas d'un double saut.

Si des tables de lancement sont incorporées dans la piste et la roue avant atteint la table de lancement dans les fragments de la seconde qui précède le "0", ce sera le dernier saut comptant pour les résultats du coureur dans cette sortie/manche, n'importe la longueur de la table de lancement.

S'il n'a pas de tables de lancement incorporées dans la piste et la roue avant atteint la rampe dans les fragments de la seconde qui précède le "0", ce sera le dernier saut comptant pour les résultats du coureur dans cette sortie/manche.

Il n'est pas permis à un coureur d'essayer de retarder le départ par d'autres moyens que des problèmes mécaniques.

031/FMX.11.5 Essais

Afin d'être admis à la manifestation, tous les coureurs doivent participer à la première séance des essais officiels de cette manifestation. Il est recommandé aux coureurs de faire plusieurs sorties d'essais durant ces essais officiels.

Lors du deuxième jour de la manifestation (si la manifestation se tient sur deux jours), la participation aux essais est optionnelle mais hautement recommandée.

031/FMX.11.6 Format de la compétition

Les organisateurs sont libres d'établir un programme qui peut compter des séances de qualification, sorties, manches et/ou une finale.

En principe, si le nombre d'engagements dépasse les 12, une séance de pré-qualification est hautement recommandée. Toutefois, des exceptions à ce principe sont autorisées.

Un tirage au sort décidera de l'ordre de départ des coureurs.

Le format de la compétition doit être publié dans le Règlement Particulier de la Manifestation et être approuvé par la FMNR. Pour des manifestations internationales conjointement organisées en partenariat avec Sport Plus, le format de la compétition doit également être approuvé par Sport Plus.

031/FMX.11.7 Arrêt d'une manifestation

L'Arbitre a le droit, de sa propre initiative, d'arrêter prématurément une séance d'essais ou de qualification, une sortie/manche ou une finale, d'annuler une partie ou toute la manifestation, pour raisons urgentes de sécurité ou autre cas de force majeure.

031/FMX.12 AIDE EXTÉRIEURE

Toute aide extérieure sur le parcours pendant les essais ou séances de qualification, sorties/manches ou finale est interdite, sauf si elle est apportée par un commissaire désigné par les organisateurs dans le but d'assurer la sécurité. La sanction pour violation de cette règle est la disqualification.

Les communications radio avec les coureurs ne seront pas autorisées.

031/FMX.13 CONTRÔLE MÉDICAL SPÉCIAL

A tout moment, lors du déroulement d'une manifestation, un contrôle médical spécial peut être effectué à la demande de l'Arbitre ou d'un Délégué du Collège Médical International, par un médecin officiel, ou par un autre médecin désigné par le Chef du Service Médical.

Tout coureur refusant de se soumettre à un contrôle médical spécial est disqualifié de la manifestation et son cas signalé à sa FMN et à la FIM pour qu'une éventuelle sanction lui soit infligée.



031/FMX.14 SIGNAUX OFFICIELS

La signalisation officielle doit être indiquée au moyen de drapeaux mesurant environ 750 mm de haut sur 600 mm de large, de la façon suivante :

Signal	Signification
Drapeau vert	Piste libre pour le départ de la sortie/manche du coureur.
(Lors du départ, le drapeau vert sera remplacé par un signe de la main de l'officiel en charge de la zone d'attente)	
Drapeau rouge, fixe	Fin de la sortie/manche du coureur. Le coureur peut encore effectuer un saut et doit ensuite s'arrêter.

La signalisation officielle par feux doit être indiquée de la façon suivante :

Signal	Signification
Gyrophare rouge	Le "double-up", dernier saut du coureur.

L'âge minimum pour les préposés à la signalisation est fixé à 18 ans.

Les Commissaires doivent être identifiables par des chemises uniformes ou dossards de couleur neutre, en aucun cas du vert ou rouge, afin qu'ils ne puissent pas être confondus avec les drapeaux.

Après la manifestation, les Commissaires de Piste doivent rester à disposition jusqu'à ce que le délai de réclamation soit écoulé.

031/FMX.15 RÉSULTATS

Le Collège des Juges évaluera les performances de chaque coureur selon les critères et barème de points suivants :

1. Points pour les sauts individuels
 - a) Enchaînement des sauts (Chaque saut/points de 0 à 10)
 - b) "Double up" (Une fois/points de 0 à 20)
2. Points généraux
 - c) Utilisation du circuit (Évaluée une fois par sortie, points de 0 à 20 ou plus)
 - d) Variation (Une fois par sortie, points de 0 à 20 ou plus)

- e) *Appréciation personnelle (Une fois par sortie, points de 0 à 20)*
- f) *Déductions techniques (Une fois par sortie, points de 20 à 0)*

Mise à part “l’Appréciation personnelle”, l’évaluation de la performance du coureur a toujours lieu spécifiquement durant le temps de sortie alloué et la durée du “double up”. L’évaluation de “l’Appréciation personnelle” débute dès que le coureur entre dans l’arène pour sa sortie.

En détail :

1. Points pour les sauts individuels

- a) *Enchaînement des sauts (Chaque saut/points de 0 à 10);*

Selon le parcours et le lieu, le nombre de sauts à effectuer en qualification et pour la finale peut varier sur décision du Collège des Juges.

Par exemple : la compétition pourrait comprendre 60 secondes et 7 sauts (minimum requis) + le “double up” en qualification et 90 secondes et 10 sauts (minimum requis) + “double up” dans la finale.

Dans ce cas, le nombre minimum de sauts à effectuer est de 7 (en qualification) ou 10 (dans la finale) + le “double up”. Le coureur effectue 2 sauts supplémentaires durant le temps de sortie alloué et ensuite, le “double up”. De ces 9 (en qualification)/12 (pour la finale) points pour les sauts, seules les 7/10 meilleures notes compteront pour le score total de tous les sauts et les points les plus mauvais ne seront pas comptabilisés.

- b) *“Double up” (Une fois/points de 0 à 20);*

Le “double up” se réfère aux points attribués pour le dernier saut.

Afin d’être noté sur une échelle de 20 points, le “double up” doit commencer dans les 35 secondes après la fin du temps de sortie standard alloué.

Si un coureur commence le “double up” entre 35 et 45 secondes après que le temps de sortie alloué soit écoulé, le “double up” sera alors noté sur une échelle de 10 points seulement.

Si le coureur devait commencer son “double up” plus de 45 secondes après le temps de sortie alloué, aucun point ne serait attribué au “double up” (0 point).

Cependant, selon le parcours et son aménagement, le temps alloué pour commencer le “double up” peut varier à la discrétion du Collège des Juges.

2. Points généraux

- c) *Utilisation du parcours par le coureur (Évaluée une fois par sortie, points de 0 à 20 ou plus, à la discrétion du Collège des Juges);*

Le score “Parcours” peut être réajusté selon l’aménagement du parcours de la manifestation, au-delà des 20 points standards si nécessaire.

- d) *Variation des sauts (Évaluée une fois par sortie, points de 0 à 20 ou plus, à la discrétion du Collège des Juges);*

Le score “Variation” peut être réajusté selon le nombre de sauts devant être présentés si le Collège des Juges estime que 20 points seraient trop peu sur un certain parcours ou dans des conditions variables.

- e) *Appréciation personnelle (Évaluée une fois par sortie, points de 0 à 20).*

Le score “Appréciation personnelle” récompensera les éléments “show” et le “style” de la sortie du coureur. L’évaluation de cette catégorie commence dès que le coureur entre dans l’arène pour sa sortie.

- f) *Déductions techniques (Évaluées une fois par sortie, points de 0 à 20).*

Indépendamment du nombre total de sauts effectués pendant leur sortie, les coureurs se verront déduire des points si leur sortie n’est pas effectuée à la perfection ou qu’elle montre des imperfections techniques (même si le coureur a effectué plus de sauts que requis). La déduction de points concerne mais ne se limite pas aux : “dead sailors”, mauvais atterrissages, caler le moteur, chutes sur le parcours.

Après les premiers essais officiels et avant le départ des deuxièmes essais officiels, le Chef des Juges de la manifestation annoncera aux coureurs :

- Le temps de sortie alloué;
- Le nombre minimum de sauts requis pour la Qualification et la Finale;
- Le temps alloué pour le “double up”;
- Les points attribués pour l’“Utilisation du circuit”;
- Les points attribués pour la “Variation”.

Les marques de chaque Juge seront totalisées. De ces 5 marques totaux, les totaux les plus bas et les plus élevés seront enlevés. Les 3 marques totales restantes compteront pour le résultat final du coureur dans la manifestation de Championnat du Monde FIM.

En cas d'ex aequo aux Qualifications, la procédure suivante sera appliquée :

1. Les votes des 5 Juges selon les points attribués seront pris en considération (5 Juges = 5 votes). La majorité des votes des Juges (p.ex. 3 contre 2) déterminera le classement final du coureur pour les Qualifications;
2. Si l'ex aequo subsiste, les points attribués par les 5 Juges lors des Qualifications détermineront le classement final;
3. Si l'ex aequo subsiste, les résultats des Qualifications de la manifestation précédente détermineront le classement final. S'il s'agit de la première manifestation d'une nouvelle saison de Championnat, le résultat final du Classement Mondial FIM/Sport Plus de l'année précédente déterminera le classement final aux Qualifications.

En cas d'ex aequo en Finale, la procédure suivante sera appliquée :

1. Les votes des 5 Juges selon les points attribués seront pris en considération (5 Juges = 5 votes). La majorité des votes des Juges (p.ex. 3 contre 2) déterminera le classement final du coureur en Finale;
2. Si l'ex aequo subsiste, les points attribués par les 5 Juges lors de la Finale détermineront le classement final;
3. Si l'ex aequo subsiste, les résultats des Qualifications détermineront le classement final.

Etant donné que le Motocross FreeStyle est un sport qui progresse rapidement, ces critères peuvent être revus pendant la saison et seront publiés par la FIM.

Les résultats ne seront officiels qu'au terme du délai de réclamation.

Les coureurs qui désirent poser des questions au Collège des Juges doivent contacter l'Arbitre immédiatement à la fin de chaque partie de la compétition.

Si une réclamation et/ou appel est (sont) interjetés contre les résultats, ces résultats ne peuvent pas être considérés comme définitifs avant qu'une décision finale ne soit prise par l'organe (les organes) compétents.

Les résultats finaux de la manifestation, n'importe si elle est organisée avec ou sans Sport Plus, dûment signés par l'Arbitre, doivent être envoyés par télécopie ou courrier électronique à Sport Plus.

Les résultats de toutes les manifestations internationales conjointement organisées en partenariat avec Sport Plus compteront pour le Classement Mondial FIM/Sport Plus.

031/FMX.16 RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être présentée à l'Arbitre, conformément au Code Disciplinaire et d'Arbitrage de la FIM et au Règlement Particulier et être accompagnée d'une caution de € 220.- ou d'un montant équivalent en monnaie locale, qui sera remboursé si la réclamation est fondée.

Des réclamations contre la participation d'un coureur doivent être introduites avant les essais officiels.

Des réclamations contre la composition du Collège de Juges doivent être introduites dans l'heure qui suit l'annonciation lors du briefing.

Des réclamations contre l'évaluation des performances d'un coureur ne sont pas permises. Les réclamations contre les résultats sont uniquement permises en cas de calcul mathématique incorrect.

Toutes les autres réclamations doivent être faites dans les 30 minutes qui suivent l'annonciation des résultats de la manifestation.

L'arbitre décide de toutes les réclamations. Il n'y a pas d'appel contre ses décisions sauf selon Art. 031/FMX.17 Appels.

031/FMX.17 APPELS

Un appel peut être fait auprès de la FMNR contre les décisions qui concernent l'éligibilité d'un coureur, le calcul mathématique incorrect des résultats, la composition du Collège de Juges et seulement dans les cas où les Règlements ont été enfreints.

031/FMX.18 CLÔTURE D'UNE MANIFESTATION

Une manifestation n'est considérée comme terminée qu'au terme du délai de réclamation et d'appel et lorsque les réclamations et appels éventuels auront fait l'objet d'une décision.

Si un appel est interjeté, les résultats ne peuvent pas être considérés comme définitifs avant qu'une décision finale ne soit prise.

Les coureurs classés premier, deuxième et troisième sont invités à la cérémonie officielle de remise des prix, si celle-ci est prévue, pendant laquelle l'hymne national du pays auquel appartient le vainqueur (le passeport faisant foi) peut être joué.

L'Arbitre, le Collège des Juges et tous les Officiels et Commissaires doivent rester opérationnels et disponibles au lieu de la manifestation avec tout l'équipement en place jusqu'à la fin de la période prévue pour introduire une réclamation.

031/FMX.19 CLASSEMENT MONDIAL FIM/SPORT PLUS

Pour des manifestations internationales conjointement organisées en partenariat avec Sport Plus, tous les coureurs participant aux essais, qualifications et le programme officiel marqueront des points pour le Classement Mondial FIM/Sport Plus.

Des points sont attribués aux coureurs selon l'échelle suivante :

12 points au 1 ^{er}	3 points au 9 ^{ème}
10 points au 2 ^{ème}	3 points au 10 ^{ème}
8 points au 3 ^{ème}	2 points au 11 ^{ème}
7 points au 4 ^{ème}	2 points au 12 ^{ème}
6 points au 5 ^{ème}	1 point au 13 ^{ème}
5 points au 6 ^{ème}	1 point au 14 ^{ème}
4 points au 7 ^{ème}	(et de suite jusqu'à la 19 ^{ème} position)
4 points au 8 ^{ème}	

Pendant la première année après la manifestation internationale, les points compteront pour 100% pour le Classement Mondial FIM/Sport Plus. Pendant la deuxième année après la manifestation en question, les points marqués à cette manifestation internationale ne compteront que pour 50%. A partir de la troisième année de la manifestation en question, les 50% restants des points marqués à cette manifestation ne compteront plus pour le Classement Mondial FIM/Sport Plus.



En cas d'ex aequo au Classement Mondial FIM/Sport Plus, les points marqués dans la dernière manifestation internationale détermineront l'ordre au Classement Mondial FIM/Sport Plus. Si nécessaire, les points marqués dans l'avant-dernière manifestation internationale détermineront l'ordre au Classement Mondial FIM/Sport Plus, et ainsi de suite.



RÈGLEMENT
CHAMPIONNAT DU MONDE FIM DE MOTOCROSS FREESTYLE
ET FIM FREESTYLE OF NATIONS

1.	TITRE ET GÉNÉRALITÉS	33
1.1	Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle .	33
1.2	Calendrier	34
1.3	Manifestations	35
1.4	Format de la manifestation.....	36
1.5	Critères pour le Championnat du Monde FIM	37
1.6	Programmes Annexes	39
2.	ENGAGEMENTS, COUREURS ET EQUIPES	40
2.1	Règlement Particulier.....	40
2.2	Licences.....	41
2.3	Age des coureurs	42
2.4	Conditions d'Engagement	43
2.5	Coureurs de Remplacement.....	46
2.6	Formulaire Médical	47
2.7	Non-participation à une manifestation.....	48
2.8	Équipements	49
2.9	Tenue Vestimentaire des Coureurs/Mécaniciens de l'Equipe	51
2.10	Comportement du Coureur et aide à celui-ci	52
2.11	Coureur Dangereux	55
2.12	Chef d'Équipe.....	56
3.	MOTOCYCLES.....	57
3.1	Motocycles	57
3.2	Préparation du motorcycle.....	58
3.3	Plaque-numéro avant.....	59
3.4	Motocycle dangereux	60

World



4.	OFFICIELS ET PROCÉDURES.....	61
4.1	Généralités.....	61
4.2	Officiels détenteurs d’une licence FIM.....	62
4.3	Juridiction.....	63
4.4	Arbitre.....	64
4.5	Technicien de la Manifestation.....	65
4.6	Commissaire Environnement.....	66
4.7	Collège des Juges.....	67
4.8	Délégué FIM.....	68
4.9	Commissaires de Piste.....	69
4.10	Signaux Officiels.....	70
5.	LIEU.....	71
5.1	Parc des coureurs.....	71
5.2	Zone d’attente.....	72
5.3	Spécifications du Parcours.....	73
5.4	Matériel lourd.....	75
5.5	Podium des Juges.....	76
5.6	Podium de Contrôle.....	77
5.7	Bureau d’Organisation.....	78
5.8	Electricité.....	79
5.9	Système de sonorisation.....	80
5.10	Eclairage du parcours.....	81
5.11	Tableau de résultats et horloge.....	82
5.12	Système de pointage.....	83
5.13	Service médical.....	84
5.14	Service de lutte contre les incendies.....	85
5.15	Plan d’urgence/d’évacuation.....	86



6.	ORGANISATION DE LA MANIFESTATION	87
6.1	Contrôle Administratif.....	87
6.2	Laissez-Passer FIM.....	88
6.3	Vérifications Techniques Préliminaires	89
6.4	Contrôle Médical Spécial	90
6.5	Caméras	91
6.6	Briefing	92
6.7	Acceptation de la piste par les coureurs	93
6.8	Essais	94
6.9	Pit Party.....	95
6.10	Présentation des Coureurs/Equipes	96
6.11	Qualifications	97
6.12	Finale	99
6.13	Temps sur la Piste/Principes	100
6.14	Ordre de Départ aux Essais/en Compétition.....	101
6.15	Hot Seat	103
6.16	Interview immédiatement après la Sortie en Finale..	104
6.17	Pannes mécaniques	105
6.18	Blessures	108
6.19	Arrêt d'une manifestation	110
6.20	Résultats/Sortie/Procédure.....	111
6.21	Résultats/Concours/Procédure	115
6.22	Résultats/Attribution de Points.....	116
6.23	Résultats/Classement Final	117
6.24	Résultats/Présentation et publication	118
6.25	Cérémonie de Remise des Prix	120
6.26	Conférence de Presse	121
6.27	Séance d'Autographes	122
6.28	Réclamations.....	123
6.29	Appels	124
6.30	Contrôles Antidopage et d'Alcoolémie.....	125
6.31	Indemnités de voyages et Prix.....	126
6.32	Cérémonie de Remise des Prix	127
6.33	Clôture de la Manifestation.....	128
6.34	Cérémonie de Remise des Prix aux Champions du Monde.....	129
7.	PLAQUE NUMÉRO AVANT.....	130

World

RESPONSABILITÉS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Tous les coureurs, équipes, officiels et autres parties participant au Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle s'engagent, en leur propre nom, celui de leurs employés et agents, à respecter toutes les dispositions du/(des) :

1. Code Sportif FIM
2. Code d'Éthique
3. Règlements de Motocross FreeStyle FIM
4. Règlements Techniques Motocross FIM
5. Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM
6. Code de l'Environnement FIM
7. Code Médical FIM
8. Code Antidopage FIM
9. Annuaire FIM
10. Manuel pour les Organisateurs FIM

de l'année courante, tels que complétés et modifiés périodiquement (ci-après désignés collectivement sous la dénomination "Règlements du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle").

Les "Règlements du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle" peuvent être traduits dans d'autres langues, mais c'est le texte anglais qui prévaudra en cas de conflit concernant son interprétation.

Il incombe à chaque coureur et/ou chaque équipe de s'assurer que toutes les personnes concernées par leur engagement respectent en tout temps les Règlements du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle. A tout moment lors du déroulement de la manifestation, la responsabilité du coureur, ou de toute autre personne s'occupant d'un motorcycle inscrit est solidairement et conjointement engagée avec l'équipe.

Toute personne concernée de quelque manière que ce soit par un motorcycle inscrit, ou présente à quelque titre que ce soit dans le Parc des Coureurs, Zone d'attente, Zone de réparations et de signalisation ou sur le circuit, doit en tout temps au cours de la manifestation porter un laissez-passer approprié.



Des actions, jugées par les officiels responsables comme étant contraires aux Règlements du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle ou jugées comme étant déloyales ou allant à l'encontre des meilleurs intérêts du sport ou de la manifestation en question, sont sujettes à des mesures disciplinaires comme prévu par le Code Disciplinaire et d'Arbitrage.

Afin de garantir une meilleure lisibilité, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur neutre; les références au genre masculin dans ce document renvoient donc aussi au genre féminin sauf si le contexte s'y oppose.



1. **TITRE ET GÉNÉRALITÉS**

1.1 **Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle**

1. *Chaque année, les Championnats du Monde FIM de Motocross FreeStyle sont organisés par la FIM.*
2. *Ces Championnats sont soumis aux Règlements FIM de Motocross, Code Sportif, Chapitre 30 “Championnats du Monde FIM et Prix FIM”.*

En outre de 1.1 :

1.1.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

3. *Championnat du Monde FIM de Motocross Individuel, destinés aux coureurs et aux constructeurs :*
 - a) *Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle*
4. *Une série de manifestations de Motocross FreeStyle comptant pour le Championnat du Monde FIM de Motocross sera organisée.*

1.1.FN FIM FreeStyle of Nations

3. *Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle entre équipes nationales sélectionnées par les FMN :*
 - a) *“FIM FreeStyle of Nations”.*



1.2 Calendrier

1. *Les Manifestations de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle doivent être inscrites au Calendrier.*
2. *Les manifestations de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle ont priorité sur les manifestations internationales de la même discipline.*
3. *La FMNR qui désire organiser une Manifestation Internationale à la même date qu'une manifestation de Championnat du Monde FIM FreeStyle Motocross doit recevoir une autorisation préalable de la FIM et Sport Plus.*

1.3 Manifestations

1. Les manifestations de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle doivent être organisées sur des circuits conformes aux Règlements du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle.
2. Aucune manifestation ne peut être organisée sans que les organisateurs aient obtenu au préalable toutes les autorisations légales nécessaires.
3. Une manifestation peut être annulée, déplacée ou remplacée par une autre manifestation.
4. Les organisateurs ont la responsabilité de fournir toutes les installations et le personnel afin d'assurer un déroulement de la manifestation sûr, efficace et sans heurts.
5. L'assurance responsabilité civile entrera en vigueur deux jours avant le début des essais et prendra fin deux jours après la dernière Finale.
6. Les manifestations du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle commencent au moment des vérifications techniques et sportives et se terminent lorsque les formalités suivantes ont eu lieu :
 - a) Les résultats finaux ont été approuvés par l'Arbitre;
 - b) Tous les délais pour déposer des réclamations sont écoulés; et
 - c) Tous les contrôles techniques, sportifs et antidopage ont été effectués.
7. Si une réclamation a été déposée, les résultats ne seront pas officiels tant qu'une décision n'a pas été prise par l'Arbitre.
8. La Direction de Course doit rester complètement opérationnelle jusqu'à la fin du temps prévu pour déposer une réclamation, et tous les officiels, commissaires et l'équipe médicale doivent rester au circuit, à la disposition du l'Arbitre et du Collège des Juges pendant cette période.

1.4 *Format de la manifestation*

1.4.FMX *Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle*

1. *Les manifestations de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle se déroulent sur un ou deux jours selon le format suivant :*

<i>Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle (Jour 1 / Jour 2)</i>	<i>Nombre maximum de Coureurs</i>
<i>2/3 x Essais Officiels</i>	<i>10 - 13 coureurs</i>
<i>1 x Qualification pour le Championnat du Monde FIM</i>	<i>10 - 13 coureurs</i>
<i>1 x Finale pour le Championnat du Monde FIM</i>	<i>6 coureurs</i>

1.4.FN *FIM FreeStyle of Nations*

1. *Le FIM FreeStyle of Nations se déroule sur deux jours selon le format suivant :*

<i>FIM FreeStyle of Nations Jour 1</i>	<i>Nombre maximum de Coureurs par Equipe</i>
<i>2/3 x Essais Officiels</i>	<i>3 à 4 coureurs</i>
<i>1 x Qualification pour le FIM FreeStyle of Nations</i>	<i>2 coureurs</i>

<i>FIM FreeStyle of Nations Jour 2</i>	<i>Nombre maximum de Coureurs par Equipe</i>
<i>2/3 x Essais Officiels</i>	<i>3 à 4 coureurs</i>
<i>1 x Concours Synchro Test Contest</i>	<i>2 coureurs</i>
<i>1 x Concours Race & Style</i>	<i>1 coureur</i>
<i>1 x Concours Best Whip</i>	<i>1 coureur</i>
<i>1 x Concours Step Up</i>	<i>1 coureur</i>
<i>2 x Sorties FreeStyle (Un coureur/Sortie)</i>	<i>2 coureurs</i>

1.5 Critères pour le Championnat du Monde FIM

1.5.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FIM FreeStyle

1. *Toutes les manifestations organisées comptant pour le Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle seront prises en considération. Toutefois, le Conseil de Direction FIM ou, le cas échéant, le Bureau Exécutif FIM peut, sur proposition de la Commission de Motocross et dans des circonstances exceptionnelles, prendre une décision s'écartant de ce principe.*
2. *Tous les résultats, sauf un, comptent pour le Championnat. Cela signifie que chaque coureur doit laisser tomber un résultat (peu importe qu'il s'agisse d'un "No show", d'un DNF ou le plus petit nombre de points obtenus lors d'une manifestation).*
3. *Le vainqueur du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle est le coureur qui a alors obtenu le plus de points dans toutes les manifestations du Championnat du Monde FIM, indépendamment du nombre de jours de compétition qu'il a effectué.*
4. *En cas d'ex aequo :*
 - a) *le résultat que le coureur a laissé tomber sera pris en considération*
 - b) *le nombre de meilleures places sera pris en considération*
 - c) *les points marqués le dernier jour de compétition du Championnat détermineront la place dans le classement final. S'il est nécessaire, les points marqués dans l'avant-dernier jour de compétition du Championnat détermineront la place dans le classement final, et ainsi de suite...*
5. *Pour le Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle des Constructeurs, seul le motorcycle le mieux classé de chaque Constructeur obtiendra des points, conformément à sa position à chaque jour de compétition.*
6. *Pour le Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle des Constructeurs, les mêmes principes/conditions que pour les coureurs seront appliquées afin de déterminer le vainqueur du Championnat.*



7. *Au cas où un coureur participe avec des motocycles de Constructeurs différents, c'est la marque avec laquelle il aura obtenu le plus grand nombre de points qui apparaîtra à côté de son nom dans le classement final, sans pour autant que le calcul du classement du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle des Constructeurs ne soit modifié.*
8. *Les classements du Championnat du Monde FIM ne seront considérés comme définitifs qu'au terme du délai de réclamation et d'appel, et lorsque les réclamations et appels éventuels auront fait l'objet d'une décision et qu'une décision finale aura été prise par l'organe compétent.*
9. *Tous les Champions du Monde FIM doivent être présents à la Cérémonie de Remise des Prix FIM.*
10. *Toutes les manifestations du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle compteront pour le Classement Mondial FIM/Sport Plus. Pendant la première année après la manifestation de Championnat du Monde FIM, tous les points marqués à cette manifestation compteront pour 100% pour le Classement Mondial FIM/Sport Plus. Pendant la deuxième année après la manifestation de Championnat du Monde FIM en question, les points marqués à cette manifestation internationale ne compteront que pour 50%. A partir de la troisième année de la manifestation de Championnat du Monde FIM en question, les 50% restants des points marqués à cette manifestation de Championnat du Monde FIM ne compteront plus pour le Classement Mondial FIM/Sport Plus.*
11. *En cas d'ex aequo au Classement Mondial FIM/Sport Plus, les points marqués lors de la dernière manifestation internationale détermineront l'ordre au Classement Mondial FIM/Sport Plus. Si nécessaire, les points marqués dans l'avant-dernière manifestation internationale détermineront l'ordre au Classement Mondial FIM/Sport Plus, et ainsi de suite...*

1.6 Programmes Annexes

1.6.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

1. *Lors d'une manifestation de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle, des programmes annexes peuvent être autorisés.*
2. *Toutefois, ces programmes annexes ainsi que toute autre activité comme l'utilisation du circuit par des véhicules pendant la manifestation, y compris des démonstrations ou présentations, doivent toujours être autorisés préalablement par la FIM et/ou le Promoteur du Championnat FIM.*
3. *L'autorisation de la FIM et/ou le Promoteur du Championnat FIM n'implique pas, ni ne comprend une implication et/ou responsabilité de la FIM pour ces programmes annexes et/ou autres activités qui ne se déroulent pas sous l'égide et la responsabilité de la FIM.*
4. *La priorité doit en tout temps être donnée au programme du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle.*
5. *Si nécessaire, l'Arbitre peut modifier les horaires de ces courses annexes et/ou autres activités ou les annuler.*

2. ENGAGEMENTS, COUREURS ET EQUIPES

2.1 Règlement Particulier

1. *Le Règlement Particulier (RP) doit comprendre toutes les règles complémentaires au Code Sportif et à ses Annexes et inclure les dispositions applicables des Codes Environnement, Médical et Antidopage, ainsi que les détails relatifs à la manifestation en question. Il ne doit en aucun cas modifier les règles FIM.*
2. *Le RP doit être publié dans les deux langues officielles de la FIM et doit être approuvé par la FMNR et la FIM, et ensuite ratifié par l'Arbitre.*
3. *L'organisateur doit fournir à tous les coureurs acceptés le RP indiquant tous les détails de la manifestation. Une copie de ce RP, ainsi que le plan horaire de la manifestation, doit également être affiché à un endroit central dans le parc des coureurs.*
4. *Aucune modification ne peut être apportée au RP après l'approbation de la FIM ou de la FMNR et après la date d'ouverture des inscriptions.*
5. *Toutefois, dans des cas exceptionnels, une modification au RP peut être autorisée pour autant qu'elle soit approuvée par le Délégué FIM et l'Arbitre et ensuite portée à la connaissance de toutes les personnes concernées.*



2.2 *Licences*

1. *Seuls les coureurs avec suffisamment d'expérience en Motocross FreeStyle sont éligibles pour une licence FIM de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle.*
2. *Lors de la manifestation, les détenteurs de licences FIM sont tenus de présenter leurs licences et autorisations à l'Arbitre ou à ses assistants.*



2.3 Age des coureurs

1. Les licences de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle ne sont délivrées qu'aux personnes ayant atteint l'âge minimum suivant :
 - a) Motocross FreeStyle FIM 16 ans
2. L'âge maximum est comme indiqué ci-dessous :
 - a) Motocross FreeStyle FIM 50 ans
3. La limite d'âge minimum débute à la date de l'anniversaire du coureur et la limite d'âge maximum se termine à la fin de l'année au cours de laquelle le coureur atteint ses 50 ans.
4. Voir également Chapitre 60.4 du Code Sportif.

2.4 Conditions d'Engagement

1. *Afin d'être engagés dans une manifestation de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle, les coureurs doivent :*
 - a) *Etre en possession de la licence FIM Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle appropriée;*
 - b) *Avoir l'autorisation de leur FMN.*
2. *Tout engagement doit être établi par écrit sur un bulletin d'inscription où doivent être mentionnées toutes les informations relatives au coureur, équipe, sponsor et la marque du motorcycle.*
3. *Le bulletin d'engagement, dûment rempli, doit être envoyé au Promoteur du Championnat FIM.*
4. *Les inscriptions provisoires faites par téléfax ou courrier électronique par une FMN doivent être confirmées avec le bulletin d'inscription officiel, dûment complété.*
5. *Il est recommandé qu'une inscription provisoire mentionne les informations suivantes :*
 - *Numéro IMN, FMNR, date et lieu de la manifestation à laquelle le coureur désire s'inscrire;*
 - *Nom et prénom du coureur;*
 - *La FMN du coureur;*
 - *Le numéro de la licence Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle du coureur (si la licence a déjà été émise);*
 - *La date de naissance et la nationalité du coureur;*
 - *Le motorcycle et l'équipe du coureur.*
6. *Les coureurs peuvent être priés de signer un bulletin d'engagement individuel lors des contrôles administratifs.*

En outre de 2.4 :

2.4.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

7. Les engagements à une manifestation de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle sont ouverts aux :
 - a) 8 coureurs nommés par le Promoteur du Championnat pour l'intégralité du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle. Si ces 8 coureurs ne participent pas tous, d'autres coureurs seront pris en considération.
 - b) 2 coureurs "Nationaux", nommés par la FMNR. La FMNR doit informer le Promoteur du Championnat, au plus tard 30 jours avant la date de clôture des engagements de la manifestation, des noms des deux coureurs qu'elle souhaite nommer.
 - c) 2 coureurs "Wild Card", nommés par l'organisateur au plus tard 15 jours avant la date de la manifestation en question.
 - d) Le Champion du Monde FIM en titre (s'il n'est déjà pas parmi les coureurs mentionnés ci-dessus).
 - e) Si la FMNR n'informe pas le Promoteur du Championnat au plus tard 30 jours avant la date de clôture des engagements de la manifestation, le Promoteur du Championnat peut automatiquement disposer de ces engagements.

2.4.FN FIM FreeStyle of Nations

7. Chaque FMN ne peut inscrire qu'une seule équipe. Chaque équipe est composée de minimum trois, maximum quatre coureurs, nommés par la FMN concernée.
8. Les membres d'une équipe doivent être détenteurs du passeport du pays qu'ils représentent, mais peuvent être détenteurs d'une licence délivrée par n'importe quelle FMN.
9. La date de clôture des inscriptions est 30 jours avant la manifestation.



10. *L'Administration FIM publiera la liste des équipes/coureurs engagés.*
11. *Lorsqu'une FMN considère que son équipe s'est vu refuser à tort l'engagement, elle peut soumettre ce cas à l'Administration FIM qui entreprendra une action immédiate.*
12. *Une FMN/équipe qui considère que son inscription a été refusée à tort et qui se trouve de ce fait lésée peut recourir ou déposer une réclamation conformément au règlement.*
13. *Dans tous les cas, le Promoteur du Championnat FIM a le droit d'engager jusqu'à 5 équipes avant le briefing avec les coureurs lors du premier jour de la compétition.*
14. *Le Promoteur du Championnat FIM doit alors aviser la FMN de l'équipe et la FIM par écrit, fax ou par e-mail, au plus tard avant le briefing avec les coureurs lors du premier jour de la compétition.*
15. *Pour ces équipes engagées par le Promoteur du Championnat FIM, toutes les conditions d'engagement mentionnées (à part la date de clôture des engagements) sont applicables.*

2.5 *Coueurs de Remplacement*

1. *Le remplacement d'un coureur engagé peut être accepté.*
2. *Les coueurs de remplacement auront le droit de remplacer des coueurs parmi les engagés qui ne se présentent pas à la manifestation.*
3. *La décision d'admettre un ou plusieurs coueurs de remplacement à une manifestation se fera avant les essais officiels de la manifestation en question.*
4. *Une fois passé ce délai, il ne sera plus possible d'engager un coureur de remplacement.*
5. *Pour ces coueurs de remplacement, toutes les conditions d'engagement mentionnées (à part la date de clôture des engagements) sont applicables.*



2.6 *Formulaire Médical*

1. *Afin d'être autorisé à participer à la manifestation, les coureurs doivent remplir un formulaire médical (Voir Annexe A).*
2. *De plus, le coureur doit rapporter au CSM tout trouble médical masqué ou toute blessure qu'il pourrait avoir.*

2.7 Non-participation à une manifestation

1. *Un coureur engagé dans une manifestation de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle et qui ne peut pas participer est tenu d'en informer le Promoteur du Championnat et les organisateurs aussi tôt que possible en fournissant une justification acceptable et valable.*
2. *En cas de manquement à cette procédure ou si les raisons invoquées sont considérées insuffisantes, l'Arbitre devra informer le Promoteur du Championnat et les organisateurs.*
3. *Un coureur qui ne prend pas part à une manifestation de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle à laquelle il est engagé et qui, le même jour, participe à une autre manifestation, sans le consentement préalable de l'organisateur ou des FMN concernées, est automatiquement suspendu en attendant des sanctions prises par la FIM.*
4. *Un coureur présent à une manifestation de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle à laquelle il est engagé et qui ne participe pas à cette manifestation et qui la quitte sans avoir reçu l'autorisation de l'Arbitre est passible d'une sanction.*
5. *Un coureur qui, dans une manifestation, ne manifeste aucune volonté de défendre ses chances, ne doit pas être autorisé à poursuivre la compétition et est passible d'une sanction par l'Arbitre.*

2.8 Équipements

1. C'est la responsabilité de chaque coureur de sélectionner un casque et un équipement qui fournira une protection appropriée.
2. La FIM approuve des matériaux, elle ne souscrit pas ou ne se porte pas garante pour des produits ou fabricants spécifiques. Les coureurs doivent se fier à leur propre jugement quant à la protection et la durabilité dans le choix de casques et équipements et en assumer tous les risques.
3. Les coureurs doivent porter l'équipement suivant à toutes les manifestations, pendant chaque séance d'essais, qualification, série/manche et/ou finale :

a) Casques

Les casques doivent être conformes aux Règlements du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle. Les casques doivent être marqués avec l'une des marques des normes internationales indiquées dans les Règlements du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle.

La publicité sur le casque est autorisée à condition qu'elle n'altère pas les caractéristiques techniques du casque.

b) Équipement et vêtements de protection

Le coureur doit porter un pantalon et des gants en matière résistante, des bottes en cuir ou matière équivalente allant jusqu'aux genoux ainsi qu'un maillot.

Les pantalons coupés et les maillots sans manches sont autorisés.

Il est fort recommandé de porter des lunettes, une protection cage thoracique/dos, une protection sur les principaux points de contact, genoux, coudes, épaules, hanches, etc. Toutefois, les coureurs doivent se fier à leur propre jugement et sont seuls responsables.

En outre de 2.8 :

2.8.FN FIM FreeStyle of Nations

a) Casques

Il est recommandé que le schéma global des couleurs du casque représente les couleurs du drapeau national de l'équipe. Le drapeau national peut être reproduit sous forme de rayures, de bandes ou d'autres motifs.

En outre, l'Equipe Champion du Monde FIM en titre est autorisé à porter les couleurs de l'arc en ciel sur le casque.

Le dessin général qui apparaît sur le casque - y compris son schéma de couleurs, les rayures et les bandes ou autres motifs représentant le drapeau national de l'équipe et / ou l'utilisation de l'"arc en ciel" sur le casque (dans le cas des Champions en titre) - doit toujours être approuvé par la FMN de l'équipe.

Les sponsors personnels du coureur peuvent être intégrés dans le dessin général ou dans une zone séparée sous l'extrémité inférieure de la sangle des lunettes (ligne horizontale). Par conséquent, le casque de chacun des coureurs peut être différent mais le dessin du casque de chaque coureur d'une même équipe doit présenter un aspect visuel général identique.

Quand une équipe utilise un casque et qu'il y a un cas de "force majeure" (par exemple, changement de coureur, casque cassé, etc.), le casque en question peut être remplacé par tout autre casque, pourvu qu'il soit conforme aux Règles Techniques de l'année en cours et qu'il ait été présenté aux Commissaires techniques de la manifestation.

b) Équipement et vêtements de protection

Il est recommandé que les équipements et vêtements de protection soient de la même couleur pour chaque coureur de la même équipe et que les couleurs du drapeau national soient représentées, soit par des rayures, rubans ou par un autre dessin.



2.9 Tenue Vestimentaire des Coureurs/Mécaniciens de l'Equipe

1. *Tous les coureurs, mécaniciens et membres de l'équipe doivent avoir une tenue propre et soignée.*
2. *Seules les personnes vêtues convenablement et munies des laissez-passer appropriés seront autorisées dans les zones restreintes.*

En outre de 2.9 :

2.9.FN FIM FreeStyle of Nations

3. *Les équipes nationales sont encouragées à disposer de chemises/tenues/vêtements pour leurs coureurs, mécaniciens et membres de l'équipe.*
4. *Les chemises/tenues/vêtements devraient intégrer les couleurs du drapeau national, représentées soit par des rayures, rubans ou par un autre dessin.*

2.10 Comportement du Coureur et aide à celui-ci

1. A tout instant, les coureurs doivent se conformer aux dispositions des Règlements FIM.
2. Afin de garantir la sécurité des autres coureurs, des membres d'équipe, des officiels et des spectateurs ou toute autre personne impliquée dans la manifestation, un coureur doit être physiquement et mentalement en état de contrôler son motorcycle.
3. Le coureur doit rapporter au CSM tout trouble médical ou blessure masqué qu'il pourrait avoir.
4. A tout moment pendant la manifestation, à la demande du commissaire technique, les coureurs doivent se présenter ou présenter leur(s) motorcycle(s) et/ou équipement(s) au contrôle technique.
5. A tout moment pendant la manifestation, le coureur sera responsable de maintenir son motorcycle en conformité avec les règlements.
6. Tout comportement antisportif, agressif ou imprudent d'un coureur ou des membres de son équipe et/ou son entourage envers d'autres concurrents, mécaniciens, personnel d'équipe et officiels ou d'autres participants (personnel de l'organisateur ou du promoteur, personnel médical, presse, public etc.) sur ou hors de la piste pourra être sanctionné par l'Arbitre.
7. Un coureur peut être tenu responsable des actions des membres de son équipe.
8. Il est interdit aux coureurs et membres d'équipes de conduire un véhicule motorisé et/ou vélo sur la piste en-dehors des heures des séances d'essais/ de qualification officielles et courses.
9. Un coureur doit obéir aux signaux officiels par drapeau et aux panneaux qui communiquent des instructions.
10. Les coureurs doivent transporter des caméras embarquées si cela leur a été demandé par le Promoteur du Championnat FIM.
11. Les communications radio avec les coureurs ne seront pas autorisées.
12. C'est la responsabilité des coureurs d'assister à tous les briefings des coureurs et d'être au courant de toutes les informations données. Les membres de l'équipe sont encouragés à assister au briefing des coureurs.



13. *Tout bijou corporel devra être scotché ou enlevé durant la compétition sur piste.*
14. *L'utilisation d'un portable pour musique est interdit en tout temps durant la compétition sur la piste.*
15. *Un coureur ne peut accéder au parcours que sur signal du Commissaire de Piste qui se trouve à la sortie de la zone d'attente.*
16. *Il n'est pas permis à un coureur d'essayer de retarder le départ par d'autres moyens que des problèmes mécaniques.*
17. *Pendant la manifestation, un coureur doit toujours manifester sa volonté de défendre ses chances. Sinon, il ne sera pas autorisé à poursuivre la compétition et est passible d'une sanction par l'Arbitre.*
18. *Les coureurs doivent rouler d'une façon responsable qui ne mette pas en danger les autres compétiteurs, mécaniciens, personnel d'équipe et officiels ou autres participants (personnel de l'organisateur ou du promoteur, personnel médical, presse, public, etc.) sur ou hors de la piste. Rouler de manière irresponsable pourra être sanctionné par l'Arbitre.*
19. *Toute aide extérieure aux coureurs sur la piste est interdite, sauf si elle est apportée par un commissaire dans le but d'assurer la sécurité. Toute infraction à cette règle pourra être sanctionnée.*
20. *Les commissaires peuvent apporter de l'aide en soulevant des motocycles et en les déplaçant à un endroit sûr. Toute réparation ou ajustement doit se faire par le coureur, travaillant tout seul sans aide extérieure. Les commissaires ne sont pas autorisés à aider les coureurs à redémarrer leurs motocycles.*
21. *Lorsqu'un pilote reçoit un traitement par le personnel médical, les membres de l'équipe et/ou membres de la famille ne sont pas autorisés à aucun moment à interférer ou entraver leur travail. Toute infraction à cette règle pourra être sanctionnée.*
22. *Les coureurs qui rentrent au parc des coureurs lors d'une Sortie ne pourront pas reprendre la Sortie.*
23. *Un coureur présent à une manifestation et qui ne participe pas aux essais et/ou aux courses et/ou qui quitte la manifestation doit toujours informer l'Arbitre des raisons de sa non-participation.*

En outre de 2.10 :

2.10.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

24. *Les coureurs concernés (les trois premiers du classement final de la manifestation et d'autres participants invités par le Promoteur du Championnat FIM) doivent prendre part à la Cérémonie de Remise des Prix et la Conférence de Presse. Toute infraction à ce règlement sera pénalisée.*

2.10.FN FIM FreeStyle of Nations

24. *Les équipes concernées (les trois premières du classement final de la manifestation et d'autres participants invités par le Promoteur du Championnat FIM) doivent prendre part à la Cérémonie de Remise des Prix et la Conférence de Presse. Toute infraction à ce règlement sera pénalisée.*

2.11 *Coureur Dangereux*

1. *Les organes ou les officiels concernés peuvent exclure, à tout moment pendant la manifestation, un coureur dont la condition physique et/ou mentale est ou peut constituer une source de danger.*

2.12 Chef d'Équipe

2.12.FN FIM FreeStyle of Nations

1. *Chaque équipe nationale est limitée à un seul Chef d'Equipe.*
2. *Un Chef d'Equipe ne devrait pas être en même temps coureur.*
3. *Le Chef d'Equipe est nommé par la FMN concernée.*
4. *Pendant la manifestation, le Chef d'Equipe sera responsable de toutes les choses qui concernent son équipe.*
5. *Le Promoteur du Championnat FIM doit être informé par écrit de toutes les nominations des Chefs d'Equipe au plus tard le jour de clôture des inscriptions.*



3. **MOTOCYCLES**

3.1 **Motocycles**

1. *Les manifestations de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle sont ouvertes aux motocycles appartenant à la Catégorie 1, Groupe A1 des Règlements Techniques Motocross (minimum 125cc, moteurs 2-temps).*



3.2 Préparation du motocycle

1. *Le coureur peut préparer son motocycle à sa propre convenance et en assume toute la responsabilité.*
2. *Il faut respecter ce qui suit :*
 - a) *Les garde-boue avant et arrière peuvent être raccourcis, mais le garde-boue arrière doit toujours couvrir le cadre.*
 - b) *Les plastiques latéraux peuvent être modifiés ou partiellement coupés (trous) afin de permettre au coureur de tenir le motocycle.*
 - c) *Les garde-boue avant et arrière, les cache-radiateurs et plaques-numéros doivent être fabriqués dans un matériel flexible.*
 - d) *Il est interdit d'utiliser des matériaux en composite de carbone pour les garde-boue avant et arrière, les cache-radiateurs et plaques-numéros.*
 - e) *Une protection sur le guidon est recommandée.*
 - f) *Il est autorisé d'utiliser des leviers de freins et d'embrayage raccourcis. Toutefois, une sphère permanente faisant partie intégrale du levier (diamètre minimum: 16 mm) est fortement recommandée.*
 - g) *Les bords aiguisés sont interdits.*
 - h) *Seul le carburant sans plomb dans le sens usuel de cette appellation est autorisé (Voir Art. 01.63 Carburant, mélanges carburant/huile des Règlements Techniques Motocross).*
 - i) *La limite sonore autorisée d'un motocycle est de maximum 96 dB/A.*
3. *La présentation d'un motocycle par le coureur au début d'une séance d'essais, d'une Sortie de Qualification ou de Finale sera considérée comme déclaration de parfaite conformité au Règlement Technique.*
4. *A tout moment durant la manifestation, un coureur doit s'assurer que son motocycle n'a pas de défauts majeurs.*



3.3 Plaque-numéro avant

1. Le logo du Championnat FIM doit toujours figurer sur la partie supérieure de la plaque-numéro (voir diagrammes).
2. Le logo du Championnat FIM doit couvrir toute la largeur de la plaque-numéro et avoir une hauteur minimum de 60 mm (voir diagrammes).
3. Afin d'obtenir le logo du Championnat FIM en haute résolution et de l'intégrer dans le dessin de l'autocollant de la plaque-numéro avant, veuillez contacter M. Sören Sellmer (s.sellmer@notj.de).
4. A chaque manifestation, l'autocollant du logo du Championnat FIM sera également disponible au bureau du Promoteur du Championnat FIM.
5. Un coureur qui n'affiche pas le logo du Championnat FIM sur la plaque-numéro avant verra le prix qui lui sera attribué réduit de 50%.

3.4 *Motocycle dangereux*

1. *Le Promoteur du Championnat ou les officiels concernés - de leur propre initiative ou sur recommandation du Technicien de la Manifestation - peuvent exclure, à tout moment pendant la manifestation, un motorcycle dont la construction ou l'état est, ou peut, constituer une source de danger.*

4. OFFICIELS ET PROCÉDURES

4.1 Généralités

1. *La direction et la supervision des manifestations de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle ainsi que la procédure judiciaire sont assurées par des officiels conjointement nommés par la FIM, Sport Plus et les FMN.*
2. *La FIM, Sport Plus et les FMN nomment des officiels à une fonction où leur aptitude et intégrité sont dûment justifiées.*
3. *La FIM, Sport Plus ou la FMN se réserve le droit, le cas échéant, de renouveler ou d'annuler une nomination.*
4. *Un officiel ne peut pas être coureur, sponsor, chef d'équipe ou mécanicien dans la manifestation en question. D'autres critères sont d'application pour le Collège des Juges.*
5. *Ces officiels doivent être détenteurs de la licence FIM valable pour la discipline et la fonction concernées.*
6. *L'approbation officielle de la FIM n'est accordée qu'après que les officiels aient prouvé leur compétence selon les modalités prévues pour le Motocross FreeStyle.*
7. *Les Commissions permanentes organisent des séminaires, obligatoires pour certains officiels. L'officiel doit avoir participé avec succès à un Séminaire organisé par la Commission en question.*
8. *La participation au séminaire est obligatoire au moins tous les trois ans. Pour les séminaires qui se déroulent en novembre et décembre, la validité de la licence commence dès le 1er janvier de l'année suivante.*
9. *Lors d'une manifestation, les détenteurs de licences FIM sont tenus de présenter leurs licences à l'Arbitre.*
10. *Tous les Officiels et Commissaires doivent rester opérationnels avec tout l'équipement en place au circuit à disposition de l'Arbitre jusqu'à la fin de la période prévue pour introduire une réclamation.*
11. *Voir également Chapitre 40 du Code Sportif.*



4.2 Officiels détenteurs d'une licence FIM

1. *Il est recommandé que les officiels détenteurs d'une licence FIM parlent couramment l'anglais ou le français.*
2. *Tout officiel ci-dessous, lorsqu'il est en fonction à des manifestations internationales, doit être détenteur de la licence adéquate d'officiel de la FIM valable pour l'année en cours :*
 - a) *Arbitre;*
 - b) *Délégué FIM;*
 - c) *Chef des Juges;*
 - d) *Commissaire Environnement.*



4.3 Juridiction

1. *Tous les officiels et leurs adjoints sont soumis à l'autorité de l'Arbitre, à l'exception du Délégué FIM et du Collège des Juges.*

4.4 Arbitre

1. *L'Arbitre, nommé conjointement par la FIM et Sport Plus, est responsable de la conduite et du bon déroulement de la manifestation. Il ne peut pas être membre votant du Collège des Juges ou Commissaire FIM. Ses tâches primordiales sont les suivantes :*
 - a) *L'Arbitre doit s'assurer que le parcours ou la piste soient en bon état, que tous les officiels soient présents et prêts à remplir leurs fonctions, que les services de sécurité, médical et de contrôle soient prêts à intervenir.*
 - b) *L'Arbitre doit s'assurer de l'identité des coureurs et que rien n'empêche un coureur de participer à la manifestation, par exemple à la suite d'une suspension, d'une disqualification ou toute autre interdiction de courir.*
 - c) *L'Arbitre, avec le Chef du Service Médical, doit rassembler tous les formulaires médicaux.*
 - d) *L'Arbitre peut, dans des cas urgents de sécurité ou pour tout autre cas de force majeure, retarder le départ d'une manifestation, faire procéder à l'amélioration des conditions du parcours, de la piste ou du lieu. Il peut également arrêter prématurément une manifestation ou l'annuler en tout ou en partie.*
 - e) *L'Arbitre peut refuser à un coureur ou à un motorcycle de prendre le départ ou leur intimer l'ordre de se retirer de la course s'il juge cette mesure nécessaire pour des raisons de sécurité.*
 - f) *L'Arbitre doit s'assurer que les règlements FIM soient respectés et peut imposer des sanctions/pénalités.*
 - g) *L'Arbitre peut donner des ordres pour faire évacuer du circuit, de la piste ou du terrain et des alentours toute personne refusant de se conformer aux ordres d'un officiel responsable.*
 - h) *L'Arbitre doit signaler au Délégué FIM, au Collège des Juges et au Promoteur du Championnat toutes les décisions à prendre ou déjà prises.*
 - i) *L'Arbitre doit rassembler les rapports des officiels d'exécution, ainsi que tout autre élément nécessaire pour lui permettre de présenter son rapport au Délégué FIM.*



4.5 *Technicien de la Manifestation*

1. *Le Technicien de la Manifestation, nommé par Sport Plus, peut aider les coureurs (sur leur demande) à entretenir leur motocycle pendant la manifestation.*



4.6 Commissaire Environnement

1. *Le Commissaire Environnement, nommé par la FMNR, est responsable des aspects liés à l'environnement et il doit en particulier :*
 - a) *S'assurer que le Code FIM de l'Environnement est respecté.*
 - b) *Avoir accès à toutes les informations relatives à la manifestation, et être à même de donner avant, pendant et après la manifestation, des recommandations au Délégué FIM sur tous les aspects de la manifestation pouvant avoir des conséquences potentielles sur l'environnement.*



4.7 Collège des Juges

1. *Le Collège des Juges est composé de 5 Juges.*
2. *Il y aura un Chef des Juges, et quatre Juges, conjointement nommés par la FIM et Sport Plus.*
3. *Les Juges peuvent être d'anciens coureurs, des coureurs qui ne participent pas à la manifestation ou d'autres personnes compétentes dont l'aptitude et l'intégrité peuvent être dûment justifiées.*
4. *Les Juges doivent évaluer les prestations du coureur dans la compétition.*

4.8 Délégué FIM

1. *En plus des officiels mentionnés précédemment, la Commission de Motocross FIM peut nommer un ou plusieurs Délégués FIM pour remplir une tâche de représentation ou de supervision.*
2. *Le Délégué FIM n'a aucune responsabilité quant à l'organisation de la manifestation et ses seules tâches sont de représentation et de supervision.*
3. *Le pouvoir et les responsabilités du Délégué FIM comprennent mais ne sont pas limitées à :*
 - a) *Le Délégué FIM exerce le contrôle suprême de la manifestation et il doit s'assurer que tous les Règlements FIM soient respectés.*
 - b) *Le Délégué FIM décide de toutes les réclamations et doit informer l'Arbitre, le Collège des Juges et le Promoteur du Championnat de toute réclamation qui lui a été adressée et de toutes les décisions prises.*
 - c) *Le Délégué FIM doit s'assurer que ses décisions soient conformes aux règles du Code Sportif, aux réglementations publiées par la FIM et au Règlement Particulier de la manifestation.*
 - d) *Le Délégué FIM doit s'assurer que toutes les parties concernées, reçoivent une notification écrite de toute décision judiciaire prononcée par l'Arbitre dans les plus brefs délais.*
 - e) *A la fin de la manifestation, le Délégué FIM doit signer, avec l'Arbitre, les classements officiels de la manifestation.*
 - f) *Le Délégué FIM doit rassembler tous les rapports et résultats officiels et les envoyer avec son rapport à l'Administration FIM.*



4.9 Commissaires de Piste

1. *Un poste de Commissaire de Piste doit être situé au départ de la zone d'élan et au bout de la zone de freinage.*
2. *Les Commissaires de Piste doivent être positionnés de telle manière qu'ils puissent superviser toute la zone pour laquelle ils sont responsables. Les Commissaires de Piste doivent également pouvoir avoir un contact visuel entre eux.*
3. *Il est fort recommandé avant et pendant la manifestation que les organisateurs et les officiels se consultent avec les coureurs pour la configuration de la piste et des rampes. Chaque coureur doit déterminer avec satisfaction que le tracé de la piste et les emplacements des rampes lui conviennent et qu'il assume tout risque de participation.*
4. *L'âge minimum pour les Commissaires de Piste est fixé à 18 ans.*
5. *Les Commissaires doivent être identifiables par des chemises uniformes ou dossards de couleur neutre, en aucun cas du vert ou rouge, afin qu'ils ne puissent pas être confondus avec les drapeaux.*
6. *Après la manifestation, les Commissaires de Piste doivent rester à disposition jusqu'à ce que le délai de réclamation soit écoulé.*

4.10 Signaux Officiels

1. La signalisation officielle doit être indiquée au moyen de drapeaux mesurant environ 750 mm de haut sur 600 mm de large, de la façon suivante :

Signal	Signification
--------	---------------

Drapeau vert	Piste libre pour le départ de la sortie/manche du coureur.
--------------	--

(Lors du départ, le drapeau vert sera remplacé par un signe de la main de l'officiel en charge de la zone d'attente)

Drapeau rouge, fixe	Fin de la sortie/manche du coureur. Le coureur peut encore effectuer un saut et doit ensuite s'arrêter.
---------------------	---

2. La signalisation officielle par feux doit être indiquée de la façon suivante :

Signal	Signification
--------	---------------

Gyrophare rouge	Le "double-up", dernier saut du coureur.
-----------------	--

En outre de 4.10 :

4.10.FN FIM FreeStyle of Nations

3. Le drapeau jaune doit être utilisé à chaque fois qu'il y a plusieurs coureurs sur la piste :

Signal	Signification
--------	---------------

Drapeau jaune, agité	Danger, conduisez prudemment.
----------------------	-------------------------------

(Le drapeau jaune indique une situation grave sur ou à proximité de la piste)

5. LIEU

5.1 Parc des coureurs

1. Le parc des coureurs :

- a) Doit être situé sur une surface dure;*
- b) Doit offrir à chaque coureur une aire couverte de minimum 3 m x 3 m, équipée avec deux chaises. Une table et un container d'ordures sont recommandés;*
- c) Doit être équipé d'installations sanitaires adéquates;*
- d) Doit également être équipé de façon à permettre le contrôle technique et des réparations;*
- e) Doit disposer d'un service de sécurité adéquat afin de limiter l'accès aux personnes dûment accréditées;*
- f) Doit avoir un accès direct à la zone d'attente.*

5.2 **Zone d'attente**

1. *La zone d'attente :*
 - a) *Doit être suffisamment grande et être située sur une surface dure;*
 - b) *Devrait être située proche de la zone d'élan;*
 - c) *Doit avoir un accès qui permette aux coureurs d'entrer et de quitter facilement le parcours. Un commissaire doit être placé à cet endroit pour contrôler l'entrée et la sortie de la piste.*

5.3 Spécifications du Parcours

1. La zone utilisée pour le parcours doit être située sur une surface horizontale et dure.
2. Le parcours devrait être fait de matériaux naturels (sable, terre, etc.).
3. La composition et la préparation de la surface du parcours doivent être dures et offrir une bonne traction.
4. L'utilisation de béton ou de surfaces pavées est interdite. Toutefois, les zones d'élans qui mènent vers les rampes peuvent être sur du béton ou des surfaces pavées (exemple : le tunnel du stade qui mène vers la piste) ou des tables de lancement incorporant une grille. Les zones d'élans qui mènent vers les rampes doivent être suffisamment longues afin de procurer au coureur moyen participant à la manifestation, la vitesse nécessaire pour couvrir la distance de la zone de saut facilement.
5. Des rampes et des obstacles artificiels (exemple : "wallrides" et "grind boxes") peuvent être intégrées dans le parcours.
6. Les rampes doivent être de construction métallique uniquement; les constructions en bois ne sont pas permises. Le sol des rampes peut être en bois mais doit avoir un sol adhérent et offrir suffisamment de traction.
7. Les obstacles (murs, etc.) à la fin de cette zone de dégagement doivent toujours être protégés par des systèmes de protection de blocs de mousse enveloppés dans un sac résistant au feu.
8. Le parcours ne peut pas traverser un plan d'eau et le terrain ne doit pas être rocheux ou caillouteux et ne peut pas être divisé par un obstacle (arbre, rocher, etc).
9. Le tracé du parcours peut être fait avec l'aide des coureurs présents.
10. De chaque côté du parcours, il doit y avoir une zone neutre de sécurité suffisamment large afin de permettre à l'équipe médicale/aux ambulances et officiels de travailler.
11. La zone pour les spectateurs doit être située derrière la zone neutre de sécurité et être délimitée par une barrière ou un mur du côté du public.
12. Des diagrammes sont joints à ce Règlement. Veuillez noter que toutes les dimensions indiquées ci-dessous sont des minima (*) ou maxima (°°) approximatifs.



13. Les rampes de décollage doivent avoir une hauteur entre 2.50 (*) et 3.20 m (°°). Un radius entre 5.50 (*) et 12.00 m (°°) est hautement recommandé.
14. Les rampes doivent avoir une largeur de 0.80 m (*).
15. Les aires d'atterrissage doivent avoir une hauteur de 4.00 (*) à 4.50 m (quand la distance entre la rampe de décollage et l'atterrissage est de 26 m).
16. La table au sommet de l'aire d'atterrissage doit être de 1.50 (*)/(Lon) x 2.50 m (*)/(Lar).
17. Il est hautement recommandé que la distance entre la rampe et l'atterrissage (= zone de saut) soit entre 10.00 (*) et 28.00 m (dans ce cas, la hauteur de l'aire d'atterrissage doit être augmentée en conséquence). La longueur de la zone de saut dépend de l'angle de la rampe (moins le radius est élevé, plus courte sera la zone de saut).
18. La hauteur de l'arène au-dessus d'une zone de saut doit être de 14.00 m (*). La hauteur au-dessus de la zone de saut doit être augmentée en fonction de l'angle de la rampe et la distance de la zone de saut.
19. Après un saut, il doit y avoir une zone de dégagement d'une longueur de 12.00 m (*).

5.4 *Matériel lourd*

1. *Un matériel lourd adéquat pour préparer le parcours doit être disponible.*
2. *Ce matériel lourd avec des conducteurs expérimentés, doit être prêt à intervenir sur le parcours durant la manifestation et doit être disponible jusqu'à la fin de la manifestation.*

5.5 *Podium des Juges*

1. *Il faut prévoir les installations suivantes pour le Podium des Juges (critères minimaux) :*
 - a) *Un espace de travail, offrant de la place à 10 officiels et observateurs;*
 - b) *Suffisamment de tables et de chaises pour 10 personnes;*
 - c) *Suffisamment de lumière, prises de courant et d'électricité pour permettre au Podium des Juges d'être opérationnel à tout instant.*
2. *Le Podium des Juges doit être bien situé afin d'assurer que la totalité de la piste soit visible par les Juges.*
3. *Le Podium des Juges doit être opérationnel dès le premier jour de la manifestation.*
4. *Pendant la manifestation, le Podium des Juges doit être accessible.*

5.6 Podium de Contrôle

1. *Il faut prévoir les installations suivantes pour le Podium de Contrôle (critères minimaux) :*
 - a) *Un espace de travail, offrant de la place à 10 officiels et observateurs;*
 - b) *Suffisamment de tables et de chaises pour 10 personnes;*
 - c) *Suffisamment de lumière, prises de courant et d'électricité pour permettre au Podium de Contrôle d'être opérationnel à tout instant.*
2. *Le Podium de Contrôle doit être adjacent au Podium des Juges et assurer que la totalité de la piste soit visible par les officiels qui l'occupent.*
3. *Tous les fils techniques (lumières, sonorisation, écrans vidéo) devraient se terminer à cet endroit.*
4. *Le Podium de Contrôle doit être opérationnel dès le premier jour de la manifestation.*

5.7 Bureau d'Organisation

1. *Il faut prévoir les installations suivantes pour le Bureau d'Organisation (critères minimaux) :*
 - a) *Un espace de travail, offrant de la place à 10 officiels et observateurs;*
 - b) *Suffisamment de tables et de chaises pour 10 personnes;*
 - c) *Un téléphone (ligne directe) et une ligne avec connection internet;*
 - d) *Une photocopieuse puissante avec trieuse et une quantité suffisante de papier;*
 - e) *Suffisamment de lumière, prises de courant et d'électricité pour permettre au Bureau d'Organisation d'être opérationnel à tout instant.*
2. *Le Bureau d'Organisation doit être bien situé auprès de toutes les installations de la manifestation.*
3. *Le Bureau d'Organisation doit être opérationnel dès le premier jour de la manifestation.*

5.8 *Electricité*

1. *Lorsque l'électricité est fournie sur le lieu de la manifestation et ses installations, les normes locales concernant la sécurité doivent être respectées.*

5.9 ***Système de sonorisation***

1. *Un système de sonorisation combiné pour les coureurs et spectateurs doit être installé. L'audibilité doit être satisfaisante partout dans les zones réservées au public.*

5.10 *Eclairage du parcours*

1. *Si la manifestation a lieu le soir/la nuit, la totalité de la piste doit être suffisamment éclairée.*
2. *Deux alimentations séparées avec commutation instantanée en cas de panne sont hautement recommandées.*

5.11 *Tableau de résultats et horloge*

1. *Un tableau de résultats et une horloge suffisamment grands, visibles de tous et indiquant les résultats et le temps officiels, seront placés autour du parcours.*
2. *L'horloge doit également être visible par les coureurs lorsqu'ils font une sortie.*
3. *L'horloge doit afficher des chiffres d'un minimum de 3 unités.*

5.12 ***Système de pointage***

1. *A chaque fois qu'une manifestation de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle est organisée, le système de pointage officiel utilisé sera le système de jugement électronique EDV de Sport Plus.*

5.13 *Service médical*

1. *Toute manifestation doit être placée sous la responsabilité d'un Chef du Service Médical, qui agit en liaison avec l'Organisateur.*
2. *La composition de l'équipe médicale et le matériel doivent être conformes au Code Médical FIM (critères minimum) :*
 - a) *1 x véhicule Type B (avec personnel et équipement correspondant);*
 - b) *1 x véhicule Type C (avec personnel et équipement correspondant).*
3. *Un plan d'évacuation des blessés doit être défini avant l'épreuve par l'Organisateur et le Chef du Service Médical.*
4. *Lors de l'organisation du service médical, l'organisateur doit également respecter les normes locales concernant la sécurité.*



5.14 *Service de lutte contre les incendies*

1. *Durant toute la manifestation, l'organisateur doit également respecter les normes locales concernant la lutte contre les incendies.*

5.15 *Plan d'urgence/d'évacuation*

1. *En cas d'urgence (accident, feu, etc.), un plan d'urgence/d'évacuation efficace pour tout le circuit (installations et piste) doit être défini avant la manifestation par l'Organisateur et les services de sécurité.*

6. ORGANISATION DE LA MANIFESTATION

6.1 Contrôle Administratif

1. *Les coureurs engagés à la manifestation peuvent être priés de présenter leur licence de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle, l'autorisation de départ de leur FMN et/ou de signer un bulletin d'engagement individuel lors d'un contrôle administratif effectué par le Promoteur du Championnat FIM.*
2. *Le Promoteur du Championnat FIM doit confirmer que tous les coureurs présents à la manifestation :*
 - a) *Sont en possession de la licence valide de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle;*
 - b) *Ont l'autorisation de leur FMN de participer à la manifestation;*
 - c) *Ont dûment rempli le bulletin d'engagement officiel du Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle.*



6.2 Laissez-Passer FIM

1. *Le Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle et le FIM FreeStyle of Nations font l'objet d'un contrat signé par la FIM.*
2. *Par conséquent et pour des raisons de sécurité et pratiques, seuls les laissez-passer émis par le Partenaire Contractuel de la FIM sont valables.*
3. *Les laissez-passer, des Licences FIM de Constructeurs, de Fabricants d'Accessoires ou d'Equipes émis pour l'usage personnel des employés de la compagnie ou de personnes autorisées par celle-ci ne sont pas valables.*



6.3 Vérifications Techniques Préliminaires

1. *Avant le début des entraînements officiels, il y a lieu d'effectuer les contrôles préliminaires relatifs aux questions administratives, à la vérification des licences, à la visite médicale, au contrôle des motocycles, des casques, de l'équipement et des vêtements de protection.*
2. *Le contrôle des motocycles doit s'effectuer sur le lieu même de la manifestation.*
3. *A tout moment pendant la manifestation, à la demande du Directeur Technique, les coureurs doivent se présenter et ou présenter leur(s) motocycle(s) et/ou équipement(s) au contrôle technique.*
4. *A tout moment pendant la manifestation, le coureur sera responsable de maintenir son motocycle et/ou équipement en conformité avec les règlements.*

6.4 *Contrôle Médical Spécial*

1. *A tout moment, lors du déroulement d'une manifestation, un contrôle médical spécial peut être effectué à la demande de l'Arbitre ou d'un Délégué du Collège Médical International, par un médecin officiel, ou par un autre médecin désigné par le Chef du Service Médical.*
2. *Tout coureur refusant de se soumettre à un contrôle médical spécial est disqualifié de la manifestation et son cas signalé à sa FMN et à la FIM pour qu'une éventuelle sanction lui soit infligée.*

6.5 Caméras

1. *Le Promoteur du Championnat FIM peut demander aux coureurs de porter des caméras.*
2. *Les caméras et autre équipement seront fournis aux coureurs/équipes désignés en temps utile.*
3. *Les coureurs/équipes doivent donner un accès et une aide raisonnables aux techniciens désignés afin de faciliter le montage de l'équipement.*
4. *Un coureur sur la piste avec une caméra (autre que celle du Promoteur du Championnat) n'est pas autorisé, sauf accord préalable du Promoteur du Championnat FIM.*

6.6 Briefing

1. Un briefing doit avoir lieu entre l'Arbitre, le Chef des Juges, le(s) Délégué(s) FIM, le Promoteur du Championnat, le Directeur Technique, le Chef des Commissaires de Piste, le Chef du Service Médical et tous les coureurs participant à la manifestation, avant les essais officiels. Toutes les personnes mentionnées ci-dessus doivent y participer. Si nécessaire, plusieurs briefings pourront être organisés.
2. Lors de ce briefing, le Chef des Juges sera présenté aux coureurs, le format de la compétition sera annoncé, des points concernant le circuit et la sécurité, le format de la compétition et les procédures de course seront abordés. Après les premiers essais officiels, il y aura un autre briefing.
3. Le Chef des Juges annoncera alors :
 - a) Les éventuels changements au format de la compétition;
 - b) Le temps alloué pour chaque sortie;
 - c) Le nombre minimum de sauts qu'un coureur doit effectuer pendant le temps alloué pour la sortie;
 - d) Le temps alloué pour le "double up";
 - e) Les points attribués pour "Utilisation du circuit";
 - f) Les points attribués pour "Variation";
 - g) Tout autre sujet d'intérêt pour les coureurs.
4. Chaque coureur est responsable d'assister aux briefings, d'être au courant de toutes les informations données et de suivre toutes les instructions publiées.

En addition de 6.6 :

6.6.FN FIM FreeStyle of Nations

5. Les chefs d'équipes doivent aussi assister au briefing.

6.7 Acceptation de la piste par les coureurs

1. *Après le briefing, l'Arbitre obtiendra l'acceptation des coureurs du tracé de la piste et des emplacements des rampes. S'il est souhaité, des modifications peuvent être faites.*
2. *S'il n'y a pas de briefing avec les coureurs avant les essais, l'Arbitre obtiendra de chaque coureur l'acceptation du tracé de la piste et des emplacements des rampes, avant qu'ils ne puissent commencer leurs sorties d'essais.*
3. *Une fois que les coureurs ont accepté la piste, aucun changement n'est autorisé sauf en cas de sécurité/force majeure. Ces modifications devraient être d'ordre mineur et en consultation avec les coureurs.*
4. *Un circuit présenté pour la manifestation est présumé être le même que celui qui a été accepté par les coureurs.*
5. *L'acceptation du circuit par les coureurs est uniquement valable pour les essais et sorties/manches officielles comptant pour la manifestation organisée sous la juridiction de la FIM, sans préjudice à l'Art. 10.8 du Code Sportif FIM.*
6. *Si un coureur ne peut pas accepter le circuit, il ne peut pas être obligé à participer à la manifestation et il est libre de se retirer de la compétition.*
7. *Cependant, s'il choisit de poursuivre la compétition, il en assume tous les risques.*

6.8 Essais

1. *Afin d'être admis à la manifestation, tous les coureurs doivent participer à la première séance des essais officiels de cette manifestation. Il est recommandé aux coureurs de faire plusieurs sorties d'essais durant ces essais officiels.*
2. *Après les premiers essais officiels et avant le départ des deuxièmes essais officiels, le Chef des Juges de la manifestation annoncera aux coureurs :*
 - a) *Le temps de sortie alloué;*
 - b) *Le nombre minimum de sauts requis pour la Qualification et/ou la Finale;*
 - c) *Le temps alloué pour le "double up";*
 - d) *Les points attribués pour l'"Utilisation du circuit";*
 - e) *Les points attribués pour la "Variation".*
3. *Lors du deuxième jour de la manifestation (si la manifestation se tient sur deux jours), la participation aux essais officiels est optionnelle mais vivement recommandée.*

6.9 Pit Party

1. Une Pit Party sera organisée chaque jour de compétition, pour autant que les conditions et le temps le permettent.
2. Tous les coureurs engagés à la manifestation doivent participer à la Pit Party.
3. Toute infraction à ce règlement peut être pénalisée par le Promoteur du Championnat FIM.

En outre de 6.9 :

6.9.FN FIM FreeStyle of Nations

4. Le chef d'équipe de chaque équipe engagée à la manifestation doit également participer à la Pit Party.

6.10 Présentation des Coureurs/Equipes

6.10.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

1. Les coureurs engagés à la manifestation doivent participer à une brève présentation qui sera organisée chaque jour de compétition, pour autant que les conditions et la météo le permettent.

6.10.FN FIM FreeStyle of Nations

1. Le premier jour, tous les coureurs et le chef d'équipe de chaque équipe engagée à la manifestation doivent participer à une brève présentation qui sera organisée, pour autant que les conditions et la météo le permettent.
2. Le deuxième jour, tous les coureurs et le chef d'équipe des équipes qualifiées pour le FIM FreeStyle of Nations doivent participer à une brève présentation qui sera organisée, pour autant que les conditions et la météo le permettent.

6.11 Qualifications

6.11.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

1. Afin d'accéder à la Finale, les coureurs doivent participer à la Sortie de Qualification.
2. Les coureurs se qualifieront pour la Finale selon le format suivant :

Chaque jour de compétition	Positions à l'arrivée	Résultat
----------------------------	-----------------------	----------

Sortie de Qualification	1 à 6	Accèdent à la Finale du Championnat du Monde FIM Motocross FreeStyle
	7 à 13	Éliminés de la Finale; marquent des points pour le Championnat du Monde FIM, positions 7 à 13

6.11.FN FIM FreeStyle of Nations

1. Afin d'accéder à la Finale du FIM FreeStyle of Nations, deux coureurs de chaque Equipe doivent participer à la Sortie de Qualification.
2. Les chefs d'équipes sont libres de décider qui seront les deux coureurs de leur équipe qui participeront à la Sortie de Qualification.
3. Les équipes présentes se qualifieront pour la Finale selon le format suivant :

Jour 1	Positions à l'arrivée	Résultat
--------	-----------------------	----------

A la fin des deux Sorties de Qualification	Equipes 1 à 8	Accèdent à la Finale du FIM FreeStyle of Nations
	Equipes 9 et au-delà	Éliminées pour la Finale; marquent des points pour le FIM Freestyle of Nations

4. *Le classement individuel de chaque coureur dans sa Sortie de Qualification sera pris en considération. Ils seront additionnés et détermineront le résultat de l'équipe aux qualifications.*
5. *En cas d'ex aequo, les résultats seront établis de la façon suivante :*
 - a) *L'équipe dont le coureur a obtenu le meilleur classement sera placée devant l'autre/les autres.*
 - b) *Les points individuels attribués par les Juges à ces coureurs seront pris en compte. L'équipe dont le coureur a obtenu le meilleur résultat en points sera placée devant l'autre/les autres.*
 - c) *Le classement de l'autre coureur de chaque équipe concernée sera pris en considération selon le même principe. L'équipe dont le coureur a obtenu le meilleur classement sera placée devant l'autre/les autres.*
 - d) *Les points individuels attribués par les Juges à ces coureurs seront pris en compte. L'équipe dont le coureur a obtenu le meilleur résultat en points sera placée devant l'autre/les autres.*
6. *Si, pour une raison quelconque, une Sortie de Qualification est annulée, le résultat de l'autre Sortie de Qualification déterminera la position de qualification de l'équipe.*
7. *Si, pour des raisons imprévues, aucun résultat de qualification n'a été obtenu lors du premier jour de la compétition, l'Arbitre décidera des modifications aux horaires et critères de qualification.*

6.12 Finale

6.12.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

1. Les coureurs participant à la Finale se verront attribuer des points de Championnat du Monde FIM selon leurs résultats dans la Finale :

Chaque jour de compétition	Positions à l'arrivée	Résultat
----------------------------	-----------------------	----------

Sortie en Finale	1 à 6	Marquent des points pour le Championnat du Monde FIM, positions 1 à 6
------------------	-------	---

6.12.FN FIM FreeStyle of Nations

1. La Finale du FIM FreeStyle of Nations se consiste de
 - a) 1 x Concours Synchro Test;
 - b) 1 x Concours Race & Style (par élimination);
 - c) 1 x Concours Best Whip (par élimination);
 - d) 1 x Concours Step Up;
 - e) 2 x Sorties FreeStyle.
2. Les équipes participant à la Finale se verront attribuer des points de FIM FreeStyle of Nations selon les résultats de leurs coureurs dans chaque Sortie et Concours en Finale :

Jour 2	Positions à l'arrivée	Résultat
--------	-----------------------	----------

Finale	Equipes 1 à 8	Marquent des points pour le FIM FreeStyle of Nations à chaque Sortie/ dans chaque Concours, positions 1 à 8
--------	---------------	---

3. Les chefs d'équipes sont libres de décider lesquels des coureurs de leur équipe participeront à quelle Sortie/quel Concours.



6.13 Temps sur la Piste/Principes

1. *Un coureur ne peut faire une série de sauts que pendant une période de temps limitée. Le temps commence dès que le coureur atteint la rampe pour sauter et se termine après que l'horloge indique "0", sauf dans le cas d'un double saut.*
2. *Si des tables de lancement sont incorporées dans la piste et que la roue avant atteint la table de lancement dans les fragments de la seconde qui précède le "0", ce sera le dernier saut comptant pour les résultats du coureur dans cette sortie/manche, qu'importe la longueur de la table de lancement.*
3. *S'il n'y a pas de tables de lancement incorporées dans la piste et que la roue avant atteint la rampe dans les fragments de la seconde qui précède le "0", ce sera le dernier saut comptant pour les résultats du coureur dans cette sortie/manche.*

6.14 Ordre de Départ aux Essais/en Compétition

6.14.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

1. Chaque jour de compétition, les coureurs prendront le départ selon le modèle suivant :

	Positions de départ	Coureurs
--	---------------------	----------

Essais Officiels	13 / 10 à 1	Pas d'ordre spécifique
------------------	-------------	------------------------

Sorties de Qualifications	13 / 10 à 1	(1) Pour la première manifestation : Dans l'ordre inverse du classement final du Championnat du Monde FIM FreeStyle de l'année précédente (2) A partir de la deuxième manifestation : Dans l'ordre inverse du classement intermédiaire du Championnat du Monde FIM FreeStyle courant
---------------------------	-------------	---

Sortie en Finale	6 à 1	Dans l'ordre inverse du résultat de la Qualification pour la Finale
------------------	-------	---

6.14.FN FIM FreeStyle of Nations

1. Le premier jour de compétition, les équipes/coureurs prendront le départ selon le modèle suivant :

Jour 1	Positions de départ	Equipes/ Coureurs
--------	---------------------	-------------------

Essais Officiels	X à 1	Dans l'ordre inverse de la position de départ de l'équipe, comme décidé par tirage au sort
------------------	-------	--

Sorties de Qualifications	X à 1	Dans l'ordre inverse de la position de départ de l'équipe, comme décidé par tirage au sort
---------------------------	-------	--

2. *Le deuxième jour de compétition, les équipes/coueurs prendront le départ selon le modèle suivant :*

<i>Jour 2</i>	<i>Positions de départ</i>	<i>Equipes/Coueurs</i>
---------------	----------------------------	------------------------

<i>Essais Officiels</i>	<i>8 à 1</i>	<i>Dans l'ordre inverse du résultat de la Qualification pour la Finale du FIM FreeStyle of Nations</i>
-------------------------	--------------	--

<i>Finale</i>	<i>8 à 1</i>	<i>Dans l'ordre inverse du résultat de la Qualification pour la Finale du FIM FreeStyle of Nations</i>
---------------	--------------	--

6.15 Hot Seat

6.15.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

1. *Pendant la Finale, le coureur qui mène au classement provisoire de la manifestation doit prendre place sur le Hot Seat sur le podium, pour autant que les conditions le permettent.*
2. *Quand le premier coureur qui participe à la Finale a terminé sa sortie et que les points attribués par les Juges ont été annoncés, il doit prendre place sur le Hot Seat. Il doit y rester jusqu'à ce que les points qu'il a marqués aient été battus par un autre coureur qui prendra alors sa place, et ainsi de suite.*
3. *De plus, à tout moment de la Finale, les coureurs aux positions 1, 2, et 3 au classement provisoire ou final de la manifestation doivent rester sur le podium pour la Cérémonie des Prix.*



6.16 Interview immédiatement après la Sortie en Finale

1. *Si le Promoteur du Championnat FIM le demande, chaque coureur doit répondre aux questions du speaker, immédiatement après avoir terminé sa Sortie en Finale, pour autant que les conditions et la météo le permettent.*

6.17 Pannes mécaniques

A. Panne mécanique lors des Essais

1. *Le coureur concerné devrait réparer son motorcycle et participer à la manifestation.*
2. *S'il réussit à réparer son motorcycle avant la fin des Essais, il pourra participer au restant des essais.*
3. *Si le coureur le demande ou s'il est estimé nécessaire par l'Arbitre, un temps d'essai additionnel lui sera accordé. Toutefois, le temps d'essai total lui étant accordé ne devra jamais dépasser le temps d'essai total accordé aux autres coureurs.*
4. *Après ces Essais additionnels, il pourra alors participer à la Sortie de Qualification et marquera des points selon sa position dans la manifestation.*
5. *Si le coureur ne réussit pas à réparer son motorcycle avant la fin des Essais, mais réussit à le faire avant la présentation des coureurs, l'Arbitre lui accordera deux sauts d'essai avant qu'il ne commence sa Sortie de Qualification.*
6. *Après ces deux sauts d'essai, il pourra commencer sa Sortie de Qualification et marquera des points selon sa position dans la manifestation.*
7. *S'il ne réussit pas à réparer son motorcycle avant la présentation des coureurs, il sera considéré comme "sorti de la compétition" et marquera 1 point pour le Championnat du Monde. Si plusieurs coureurs sont concernés, ils marqueront chacun 1 point au Championnat du Monde.*

B. Panne mécanique lors de la Sortie de Qualification (1) (Avant que le coureur n'atteigne la première rampe)

8. *Le coureur concerné devra réparer son motorcycle et se présenter auprès du responsable du parc des coureurs pour participer à la Sortie de Qualification avant que l'avant-dernier coureur ne prenne le départ.*
9. *S'il réussit à réparer son motorcycle dans ce laps de temps et s'il le demande et/ou s'il est jugé nécessaire par l'Arbitre, deux sauts d'essai lui seront accordés avant qu'il ne commence sa Sortie de Qualification.*
10. *Après les deux sauts d'essai, il pourra participer à la Sortie de Qualification et marquera des points selon sa position dans la manifestation.*

11. *S'il ne réussit pas à réparer son motocycle dans ce laps de temps, il marquera les points du coureur le moins bien classé dans la manifestation pour le Championnat du Monde FIM selon le nombre de coureurs engagés présents à la manifestation.*

C. Panne mécanique lors de la Sortie de Qualification (2)
(Le coureur ne termine pas sa Sortie de Qualification)

12. *Le coureur concerné marquera des points selon sa position dans la manifestation.*
13. *Si le coureur s'est qualifié pour la Finale, il devra réparer son motocycle et se présenter auprès du responsable du parc des coureurs pour participer à sa Finale avant que l'avant-dernier coureur ne prenne le départ de sa Finale.*
14. *S'il réussit à réparer son motocycle dans ce laps de temps, et s'il le demande et/ou s'il est jugé nécessaire par l'Arbitre, deux sauts d'essai lui seront accordés avant qu'il ne commence sa Finale.*
15. *Après les deux sauts d'essai, il pourra participer à la Finale et marquera des points selon sa position dans cette Finale.*
16. *S'il ne réussit pas à réparer son motocycle dans ce laps de temps, il marquera les points du coureur le moins bien classé dans la Finale. Si plusieurs coureurs sont concernés, ils seront placés selon leurs résultats dans la Sortie de Qualification.*

D. Panne mécanique pendant la Finale (1)
(Avant que le coureur n'atteigne la première rampe)

17. *Le coureur concerné devra réparer son motocycle et se présenter pour la Finale avant que l'avant-dernier coureur ne prenne le départ de sa Finale.*
18. *S'il réussit à réparer son motocycle dans ce laps de temps, et s'il le demande et/ou s'il est jugé nécessaire par l'Arbitre, deux sauts d'essai lui seront accordés avant qu'il ne commence sa Finale.*
19. *Après les deux sauts d'essai, il pourra participer à la Finale et marquera des points selon sa position dans cette Finale.*



20. *S'il ne réussit pas à réparer son motorcycle dans ce laps de temps, il marquera les points du coureur le moins bien classé dans la Finale. Si plusieurs coureurs sont concernés, ils seront placés selon leurs résultats dans la Sortie de Qualification.*

E. Panne mécanique pendant la Finale (2)
(Le coureur ne termine pas sa Finale)

21. *Le coureur concerné marquera des points selon sa position dans la Finale. Si plusieurs coureurs sont concernés, ils seront placés selon leur résultat dans la Finale.*

6.18 Blessures

A. Blessure lors des Essais (1)

(Le coureur a une blessure légère qui ne l'empêche pas de continuer à participer à la manifestation)

1. Le coureur concerné peut continuer à participer à la manifestation sauf si le CSM le lui interdit.

B. Blessure lors des Essais (2)

(Le coureur n'est plus apte à participer à la manifestation)

2. Le coureur concerné marquera 1 point pour le Championnat du Monde. Si plusieurs coureurs sont concernés, ils marqueront chacun 1 point de Championnat du Monde.

C. Blessure lors de la Sortie de Qualification (1)

(Le coureur ne termine pas sa Sortie de Qualification)

3. Le coureur concerné marquera des points selon sa position dans la manifestation.
4. Si le coureur concerné s'est qualifié pour la Finale, il sera autorisé à participer à la Finale sauf si le CSM le lui interdit.
5. Si le coureur concerné s'est qualifié pour la Finale et ne peut plus participer, il ne sera pas remplacé mais il marquera les points du coureur le moins bien classé dans la Finale. Si plusieurs coureurs sont concernés, ils seront placés selon leur résultat dans la Sortie de Qualification.

D. Blessure lors de la Sortie de Qualification (2)

(Le coureur termine sa Sortie de Qualification, malgré sa blessure)

6. Le coureur concerné marquera des points selon sa position dans la manifestation.
7. Si le coureur concerné s'est qualifié pour la Finale, il sera autorisé à participer à la Finale sauf si le CSM le lui interdit.
8. Si le coureur concerné s'est qualifié pour la Finale et ne peut plus participer, il ne sera pas remplacé mais il marquera les points du coureur le moins bien classé dans la Finale. Si plusieurs coureurs sont concernés, ils seront placés selon leur résultat dans la Sortie de Qualification.

E. Blessure lors de la Finale (1)

(Le coureur ne termine pas sa Finale)

9. *Le coureur concerné marquera des points selon sa position dans la Finale. Si plusieurs coureurs sont concernés, ils seront placés selon leur résultat dans la Finale.*

F. Blessure lors de la Finale (2)

(Le coureur termine sa Finale, malgré la blessure)

10. *Le coureur concerné marquera des points selon sa position dans la Finale. Si plusieurs coureurs sont concernés, ils seront placés selon leur résultat dans la Finale.*

6.19 Arrêt d'une manifestation

1. *L'Arbitre a le droit, de sa propre initiative, d'arrêter prématurément une séance d'essais ou de qualification, une sortie/manche ou une Finale, d'annuler une partie ou toute la manifestation, pour raisons urgentes de sécurité ou autre cas de force majeure.*

6.20 Résultats/Sortie/Procédure

1. *Le Collège des Juges évaluera les performances de chaque coureur dans une Sortie selon les critères et barème de points suivants :*
 - A. Points pour les sauts individuels**
 - a) *Enchaînement des sauts (Chaque saut/points de 0 à 10);*
 - b) *“Double up” (Une fois/points de 0 à 20).*
 - B. Points généraux**
 - c) *Utilisation du circuit*
(Évaluée une fois par sortie, points de 0 à 20 ou plus);
 - d) *Variation (Une fois par sortie, points de 0 à 20 ou plus);*
 - e) *Appréciation personnelle (Une fois par sortie, points de 0 à 20);*
 - f) *Déductions techniques (Une fois par sortie, points de 20 à 0).*
2. *Mise à part “l’Appréciation personnelle”, l’évaluation de la performance du coureur a toujours lieu spécifiquement durant le temps de sortie alloué et la durée du “double up”. L’évaluation de “l’Appréciation personnelle” débute dès que le coureur entre dans l’arène pour sa sortie.*
3. *En détail :*
 - A. Points pour les sauts individuels**
 - a) *Enchaînement des sauts*
(Chaque saut/points de 0 à 10)
4. *Selon le parcours et le lieu, le nombre de sauts à effectuer en qualification et pour la finale peut varier sur décision du Collège des Juges.*
5. *Par exemple : la compétition pourrait comprendre 60 secondes et 7 sauts (minimum requis) + le “double up” en qualification et 90 secondes et 10 sauts (minimum requis) + “double up” dans la finale.*

6. Dans ce cas, le nombre minimum de sauts à effectuer est de 7 (en qualification) ou 10 (dans la finale) + le “double up”. Le coureur effectue 2 sauts supplémentaires durant le temps de sortie alloué et ensuite, le “double up”. De ces 9 (en qualification)/12 (pour la finale) points pour les sauts, seules les 7/10 meilleures notes de saut compteront pour le score total de tous les sauts et les 2 points les plus mauvais ne seront pas comptabilisés.

b) “Double up”

(Une fois/points de 0 à 20)

7. Le “double up” se réfère aux points attribués pour le dernier saut.
8. Afin d’être noté sur une échelle de 20 points, le “double up” doit commencer dans les 35 secondes après la fin du temps de sortie alloué.
9. Si un coureur commence le “double up” entre 35 et 45 secondes après que le temps de sortie alloué soit écoulé, le “double up” sera alors noté sur une échelle de 10 points seulement.
10. Si le coureur devait commencer son “double up” plus de 45 secondes après le temps de sortie alloué, aucun point ne serait attribué au “double up” (0 point).
11. Cependant, selon le parcours et son aménagement, le temps alloué pour commencer le “double up” peut varier à la discrétion du Collège des Juges.

B. Points généraux

c) Utilisation du parcours par le coureur

(Évaluée une fois par sortie, points de 0 à 20 ou plus, à la discrétion du Collège des Juges)

12. Le score “Parcours” peut être réajusté selon l’aménagement du parcours de la manifestation, au-delà des 20 points standards si nécessaire.

d) Variation des sauts

(Évaluée une fois par sortie, points de 0 à 20 ou plus, à la discrétion du Collège des Juges)

13. Le score “Variation” peut être réajusté selon le nombre de sauts devant être présentés si le Collège des Juges estime que 20 points seraient trop peu sur un certain parcours ou dans des conditions variables.

e) Appréciation personnelle

(Évaluée une fois par sortie, points de 0 à 20)

14. Le score “Appréciation personnelle” récompensera les éléments “show” et “style” de la sortie du coureur. L'évaluation de cette catégorie commence dès que le coureur entre dans l'arène pour sa sortie.

f) Déductions techniques

(Évaluées une fois par sortie, points de 20 à 0)

15. Indépendamment du nombre total de sauts effectués pendant leur sortie, les coureurs se verront déduire des points si leur sortie n'est pas effectuée à la perfection ou qu'elle montre des imperfections techniques (même si le coureur a effectué plus de sauts que requis). La déduction de points concerne mais ne se limite pas aux : “dead sailors”, mauvais atterrissages, moteur calé, chutes sur le parcours.
16. Les notes de chaque Juge seront totalisées. De ces 5 notes totales, les totaux les plus bas et les plus élevés seront enlevés. Les 3 notes totales restantes compteront pour le résultat final du coureur dans la manifestation de Championnat du Monde FIM.
17. En cas d'ex aequo aux Qualifications, la procédure suivante sera appliquée :
- a) Les votes des 5 Juges selon les points attribués seront pris en considération (5 Juges = 5 votes). La majorité des votes des Juges (p.ex. 3 contre 2) déterminera le classement final du coureur pour les Qualifications;
 - b) Si l'ex aequo subsiste, les points attribués par les 5 Juges lors des Qualifications détermineront le classement final;
 - c) Si l'ex aequo subsiste, les résultats des Qualifications de la manifestation précédente détermineront le classement final. S'il s'agit de la première manifestation d'une nouvelle saison de Championnat, le résultat final du Championnat du Monde FIM de l'année précédente déterminera le classement final aux Qualifications.

18. *En cas d'ex aequo en Finale, la procédure suivante sera appliquée :*
 - a) *Les votes des 5 Juges selon les points attribués seront pris en considération (5 Juges = 5 votes). La majorité des votes des Juges (p.ex. 3 contre 2) déterminera le classement final du coureur en Finale;*
 - b) *Si l'ex aequo subsiste, les points attribués par les 5 Juges lors de la Finale détermineront le classement final;*
 - c) *Si l'ex aequo subsiste, les résultats des Qualifications détermineront le classement final.*
19. *Etant donné que le Motocross FreeStyle est un sport qui progresse rapidement, ces critères peuvent être revus pendant la saison et seront publiés par la FIM.*
20. *Les résultats ne seront officiels qu'au terme du délai de réclamation.*
21. *Les coureurs qui désirent poser des questions au Collège des Juges doivent contacter l'Arbitre immédiatement à la fin de chaque partie de la compétition.*
22. *Si une réclamation et/ou appel est (sont) interjeté(s) contre le calcul mathématique des résultats, ces résultats ne peuvent pas être considérés définitifs avant qu'une décision finale n'ait été prise par l'organe (les organes) compétent(s).*

6.21 Résultats/Concours/Procédure

6.21.FN FIM FreeStyle of Nations

1. *Le Collège des Juges évaluera les performances de chaque coureur pendant les concours selon les critères et barèmes de points suivants :*
 - a) *1 x Concours Synchro Test (points de 0 à 100);*
 - b) *1 x Concours Race & Style (points de 0 à 100);*
 - c) *1 x Concours Best Whip (points de 0 à 100);*
 - d) *1 x Concours Step Up (points de 1 à 8, selon les résultats du concours).*
2. *Les marques de chaque Juge seront totalisées. De ces 5 marques totales, les totaux les plus bas et les plus élevés seront enlevés. Les 3 marques totales restantes compteront pour le résultat final du coureur/équipe dans le Concours.*
3. *En cas d'ex aequo dans un Concours, la procédure suivante sera appliquée :*
 - a) *Les points attribués par les 5 Juges dans le Concours détermineront le classement final du Concours;*
 - b) *Si l'ex aequo subsiste, les votes des 5 Juges selon les points attribués seront pris en considération (5 Juges = 5 votes). La majorité des votes des Juges (p.ex. 3 contre 2) déterminera le classement final de l'Equipe pour le concours.*
4. *Etant donné que le Motocross FreeStyle est un sport qui progresse rapidement, ces critères peuvent être revus pendant la saison et seront publiés par la FIM.*
5. *Les résultats ne seront officiels qu'au terme du délai de réclamation.*
6. *Les coureurs qui désirent poser des questions au Collège des Juges doivent contacter l'Arbitre immédiatement à la fin de chaque partie de la compétition.*
7. *Si une réclamation et/ou appel est (sont) interjeté(s) contre les résultats, ces résultats ne peuvent pas être considérés définitifs avant qu'une décision finale n'ait été prise par l'organe (les organes) compétent(s).*

6.22 Résultats/Attribution de Points

6.22.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

1. Les manifestations de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle peuvent être disputées sur un ou deux jours de compétition. Lors de chaque jour de compétition, des points seront attribués aux coureurs selon l'échelle suivante :

20 points au 1 ^{er}	8 points au 8 ^{ème}
18 points au 2 ^{ème}	7 points au 9 ^{ème}
16 points au 3 ^{ème}	6 points au 10 ^{ème}
14 points au 4 ^{ème}	5 points au 11 ^{ème}
12 points au 5 ^{ème}	4 points au 12 ^{ème}
10 points au 6 ^{ème}	3 points au 13 ^{ème}
9 points au 7 ^{ème}	1 points à a), b)

- a) Au(x) coureur(s) concerné(s), en cas de panne lors des essais
- b) Au(x) coureur(s) concerné(s), en cas de blessure lors des essais et le coureur n'est plus apte à participer à la manifestation de Championnat du Monde

6.22.FN FIM FreeStyle of Nations

1. Des points sont attribués à chaque coureur/équipe dans chaque Sortie de Qualification, Sortie ou Concours.
2. Le vainqueur/l'équipe de chaque Sortie de Qualification, Sortie ou Concours obtient un point, le second deux points, etc.

6.23 Résultats/Classement Final

6.23.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

1. Chaque jour de compétition, le vainqueur est le coureur qui a obtenu le plus de points, le deuxième sera le coureur qui a obtenu le deuxième meilleur nombre de points, et ainsi de suite...

6.23.FN FIM FreeStyle of Nations

1. L'équipe gagnante du FIM FreeStyle of Nations est celle qui a obtenu le total de points le plus bas en additionnant les résultats de ses coureurs à toutes les Sorties et tous les Concours.
2. En cas d'ex aequo, les résultats seront établis de la façon suivante :
 - a) L'équipe dont les coureurs ont obtenu le plus grand nombre de premières places, deuxième places, etc. sera placée avant l'autre/les autres;
 - b) L'équipe dont le coureur a obtenu le meilleur résultat dans la deuxième Sortie;
 - c) L'équipe dont les coureurs ont obtenu le meilleur résultat en additionnant les résultats de tous les Concours;
 - d) L'équipe dont le coureur a obtenu le meilleur résultat dans la première Sortie;
 - e) Si toutefois l'ex aequo subsiste, les équipes en question seront classées à égalité.
3. Ces résultats seront complétés en additionnant les équipes éliminées lors du premier jour de compétition; suivant les résultats des Qualifications.

6.24 Résultats/Présentation et publication

1. Les résultats doivent toujours comprendre les informations suivantes :
 - a) Logos de la FIM, de la FMNR, de l'Organisateur/Moto Club et du Championnat;
 - b) Titre de la Manifestation;
 - c) Numéro IMN;
 - d) FMNR;
 - e) Date et lieu de la manifestation;
 - f) Position, nom et prénom des coureurs;
 - g) La FMN du coureur;
 - h) La nationalité du coureur;
 - i) Le motorcycle du coureur;
 - j) Le nom et signature du Délégué FIM et de l'Arbitre;
 - k) L'heure de la publication des résultats.
2. Le Chef Chronométrateur du Promoteur du Championnat est responsable de la transmission des résultats de chaque course de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle dans l'heure qui suit l'approbation de ces résultats à l'Administration FIM. Cette transmission doit être faite selon la procédure définie par le Département IT de la FIM.

En outre de 6.24 :

6.24.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

3. Les résultats doivent également comprendre les informations suivantes :
 - l) L'équipe du coureur (uniquement si l'équipe est détentrice d'une Licence FIM d'Equipe valable);
 - m) Points de Championnat obtenus par le coureur.
4. Pour chaque jour de compétition, les résultats suivants doivent être transmis à l'Administration FIM :
 - a) Sortie de Qualification;
 - b) Finale.

6.24.FN FIM FreeStyle of Nations

3. Les résultats doivent également comprendre les informations suivantes :
 - l) L'équipe du coureur (Pays représenté par le coureur = sa nationalité).
4. Le premier jour de compétition, les résultats suivants doivent être transmis à l'Administration FIM :
 - a) Sortie 1;
 - b) Sortie 2;
 - c) Résultat finale des Qualifications (Résultats par Equipe).
5. Le deuxième jour de compétition, les résultats suivants doivent être transmis à l'Administration FIM :
 - a) Sortie 1;
 - b) Sortie 2 ;
 - c) Concours Best Trick;
 - d) Concours SynchroTest;
 - e) Concours Race & Style;
 - f) Concours Best Whip;
 - g) Concours Step Up;
 - h) Résultat final du FIM FreeStyle of Nations (résultats par équipes selon Art. 01.6.23).

6.25 Cérémonie de Remise des Prix

1. Une Cérémonie de Remise des Prix doit avoir lieu, pour autant que les conditions et le temps le permettent.
2. Les trois premiers du classement de la manifestation doivent prendre part à la Cérémonie de Remise des Prix.
3. Pendant cette Cérémonie de Remise des Prix, l'hymne national du pays auquel appartient le vainqueur (le passeport faisant foi) doit être joué.
4. Les drapeaux nationaux des trois premiers (le passeport faisant foi) pourront être hissés en même temps.

En outre de 6.25 :

6.25.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

5. Cérémonie de Remise des Prix : à la fin de chaque jour de compétition.
6. Les coureurs suivants doivent participer à la Cérémonie de Remise des Prix :
 - a) Le vainqueur de la manifestation;
 - b) Le coureur ayant terminé deuxième à la manifestation;
 - c) Le coureur ayant terminé troisième à la manifestation.

6.25.FN FIM FreeStyle of Nations

5. Cérémonie de Remise des Prix : à la fin du 2^e jour de compétition.
6. Les coureurs et chefs d'équipe suivants doivent participer à la Cérémonie de Remise des Prix :
 - a) L'équipe qui a remporté le FIM FreeStyle of Nations;
 - b) L'équipe qui a terminé deuxième au FIM FreeStyle of Nations;
 - c) L'équipe qui a terminé troisième au FIM FreeStyle of Nations.

6.26 Conférence de Presse

1. *En principe, la Conférence de Presse aura lieu immédiatement après la Cérémonie de Remise des Prix, pour autant que les conditions et le temps le permettent.*
2. *Les trois premiers du classement de la manifestation doivent prendre part à la Conférence de Presse.*

En outre de 6.26 :

6.26.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

3. *Les coureurs suivants doivent prendre part à la Conférence de Presse :*
 - a) *Le vainqueur de la manifestation;*
 - b) *Le coureur ayant terminé deuxième à la manifestation;*
 - c) *Le coureur ayant terminé troisième à la manifestation;*
 - d) *D'autres participants, invités par le Promoteur du Championnat FIM.*

6.26.FN FIM FreeStyle of Nations

3. *Les coureurs et chefs d'équipe des équipes suivantes doivent participer à la Conférence de Presse:*
 - a) *L'équipe qui a remporté le FIM FreeStyle of Nations;*
 - b) *L'équipe qui a terminé deuxième au FIM FreeStyle of Nations;*
 - c) *L'équipe qui a terminé troisième au FIM FreeStyle of Nations.*
 - d) *D'autres participants, invités par le Promoteur du Championnat FIM.*

6.27 Séance d'Autographes

6.27.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

1. *En principe, la Séance d'Autographes aura lieu immédiatement après la Conférence de Presse, pour autant que les conditions et le temps le permettent.*
2. *Les coureurs doivent participer à cette séance d'autographes organisée par le Promoteur du Championnat FIM.*
3. *Toute infraction à ce règlement sera pénalisée par le Promoteur du Championnat FIM.*

6.28 Réclamations

1. *Toute réclamation doit être présentée à l'Arbitre, conformément au Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM et au Règlement Particulier, et être accompagnée d'une caution de € 660 ou d'un montant équivalent en monnaie locale, qui sera remboursé si la réclamation est fondée.*
2. *Les réclamations contre la participation d'un coureur doivent être introduites avant les essais officiels.*
3. *Les réclamations contre la composition du Collège de Juges doivent être introduites dans l'heure qui suit l'annonciation lors du briefing.*
4. *Les réclamations contre l'évaluation des performances d'un coureur ne sont pas permises. Les réclamations contre les résultats sont uniquement permises en cas de calcul mathématique incorrect.*
5. *Si une réclamation et/ou appel est (sont) interjeté(s) contre le calcul mathématique des résultats, ces résultats ne peuvent pas être considérés définitifs avant qu'une décision finale n'ait été prise par l'organe (les organes) compétent(s).*
6. *Toutes les autres réclamations doivent être faites dans les 30 minutes qui suivent l'annonciation des résultats de la manifestation.*
7. *Le Délégué FIM décide de toutes les réclamations. Il n'y a pas d'appel contre ses décisions sauf selon Art. 6.29 Appels.*

6.29 Appels

1. *Un appel peut être interjeté auprès de la FIM contre les décisions qui concernent l'éligibilité d'un coureur, le calcul mathématique incorrect des résultats, la composition du Collège de Juges et seulement dans les cas où les Règlements ont été enfreints.*



6.30 Contrôles Antidopage et d'Alcoolémie

1. *Des contrôles antidopage et d'alcoolémie peuvent être effectués conformément aux Règlements FIM.*
2. *Un coureur dont le contrôle se révèle positif sera disqualifié de toute la manifestation et se verra retirer tous les points, prix et trophées gagnés. Des pénalités supplémentaires peuvent être infligées.*

6.31 Indemnités de voyages et Prix

6.31.FN FIM FreeStyle of Nations

1. Les 8 équipes qualifiées pour le FIM FreeStyle of Nations se verront attribuer une indemnité de voyage de € 500.- par coureur présent (Maximum 4 coureurs).
2. SportPlus assumera les frais de logement pour le 8 équipes qualifiées pour la finale dans l'hôtel officiel de la manifestation (une chambre double par coureur présent pour 3 nuits).
3. Les prix suivants seront payés aux six équipes qualifiées pour le FIM FreeStyle of Nations :

<u>Position</u>	<u>€</u>	<u>Position</u>	<u>€</u>
1.	30'000.-	5.	6'000.-
2.	20'000.-	6.	5'000.-
3.	15'000.-	7.	3'000.-
4.	7'000.-	8.	2'000.-

Total: € 83'000.-

4. L'indemnité de voyage dûe à chaque coureur ainsi que les prix gagnés par l'équipe seront payés sur place par SportPlus.
5. Le coureur ou l'équipe qui préfère un transfert bancaire doit contacter SportPlus au plus tard une semaine avant la manifestation : info@notj.de

6.32 Cérémonie de Remise des Prix

1. Une Cérémonie de Remise des Prix doit avoir lieu à chaque manifestation, pour autant que les conditions et le temps le permettent.
2. Pendant cette Cérémonie de Remise des Prix, l'hymne national du pays auquel appartient le vainqueur (le passeport faisant foi) doit être joué.
3. Les drapeaux nationaux des trois premiers (le passeport faisant foi) pourront être hissés en même temps.
4. Toute infraction à ce règlement sera pénalisée par le Délégué FIM.

En addition de 6.32 :

6.32 FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

5. Cérémonie de Remise des Prix : après la Finale.
6. Les personnes suivantes doivent être présentes à la Cérémonie de Remise des Prix :
 - a) Le coureur remportant la Finale;
 - b) Le coureur classé deuxième à la Finale;
 - c) Le coureur classé troisième à la Finale.

6.32.FN FIM FreeStyle of Nations

5. Cérémonie de Remise des Prix : après la dernière Sortie du FIM FreeStyle of Nations.
6. Les coureurs et team managers des équipes suivantes doivent être présents à la Cérémonie de Remise des Prix :
 - a) L'équipe remportant le FIM FreeStyle of Nations;
 - b) L'équipe classée deuxième au FIM FreeStyle of Nations;
 - c) L'équipe classée troisième au FIM FreeStyle of Nations.

6.33 Clôture de la Manifestation

1. *Une manifestation n'est considérée comme terminée qu'au terme du délai de réclamation et d'appel et lorsque les réclamations et appels éventuels auront fait l'objet d'une décision.*
2. *Si un appel est interjeté, les résultats ne peuvent pas être considérés comme définitifs avant qu'une décision finale n'ait été prise.*
3. *L'Arbitre, le Collège des Juges et tous les Officiels et Commissaires doivent rester opérationnels et disponibles sur le lieu de la manifestation avec tout l'équipement en place jusqu'à la fin de la période prévue pour introduire une réclamation.*



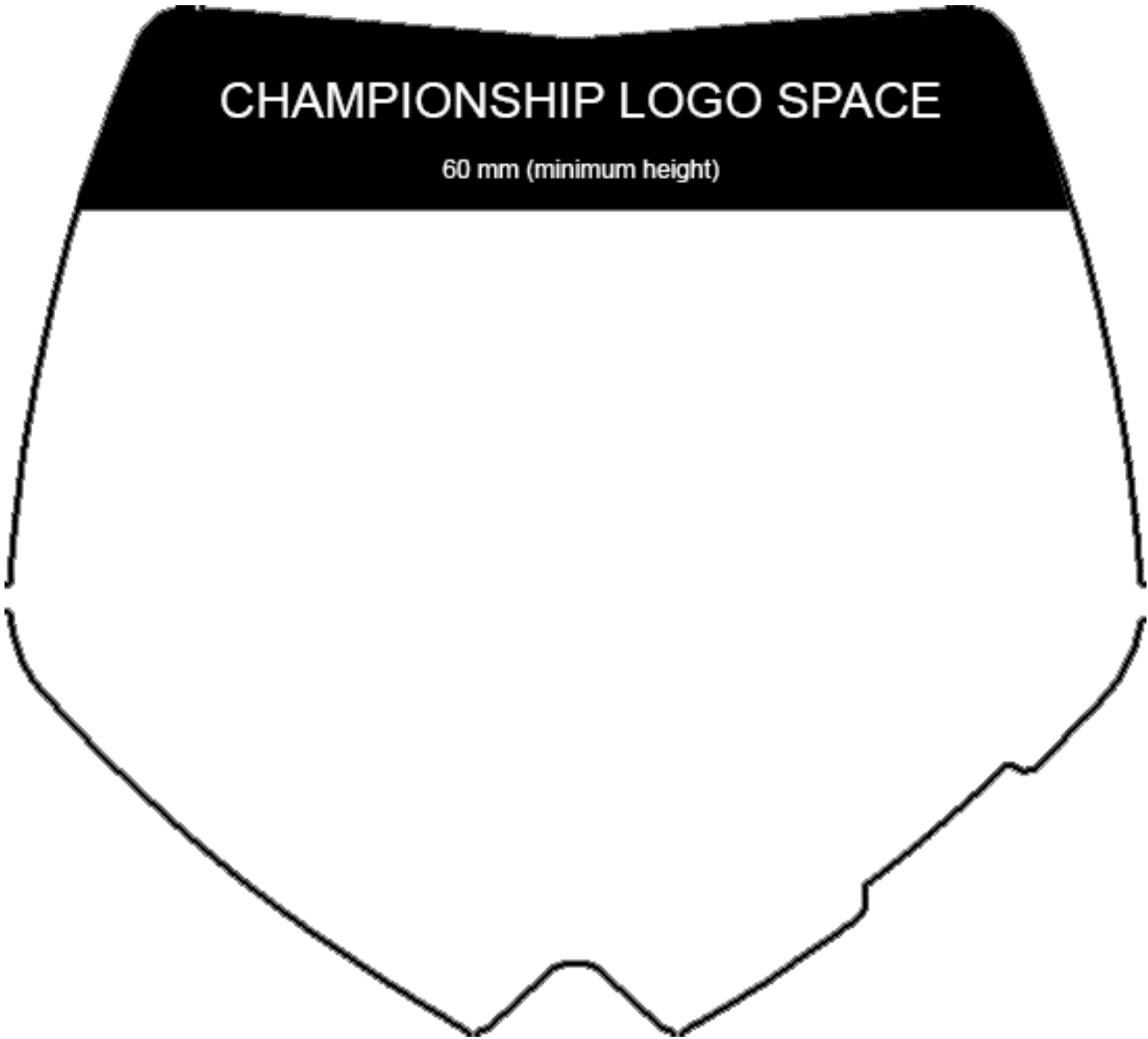
6.34 Cérémonie de Remise des Prix aux Champions du Monde

6.34.FMX Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle

1. *Le Champion du Monde FIM de Motocross FreeStyle doit être présent à la Cérémonie de Remise des Prix aux Champions du Monde (FIM Gala / veuillez-vous référer à l'Art 60.7 du Code Sportif FIM).*



7. *PLAQUE NUMÉRO AVANT*



World



World

ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX

(à compléter par le coureur)



MOTOCROSS
FREESTYLE

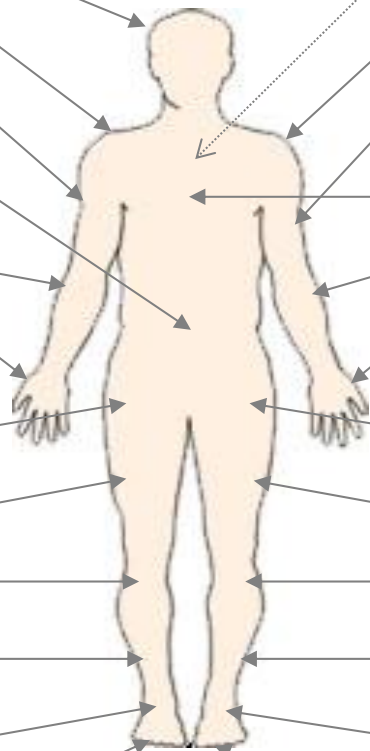


Données personnelles :

Nom :
Prénom :
Adresse :
N°postal+ville :
Pays :

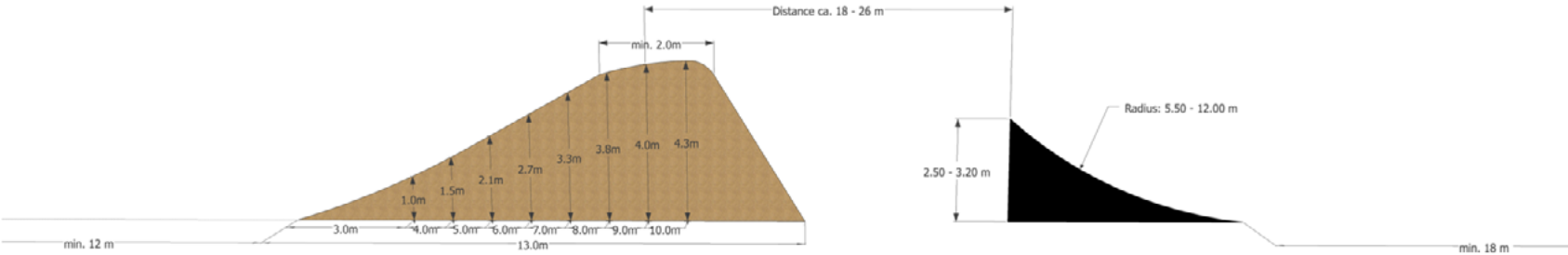
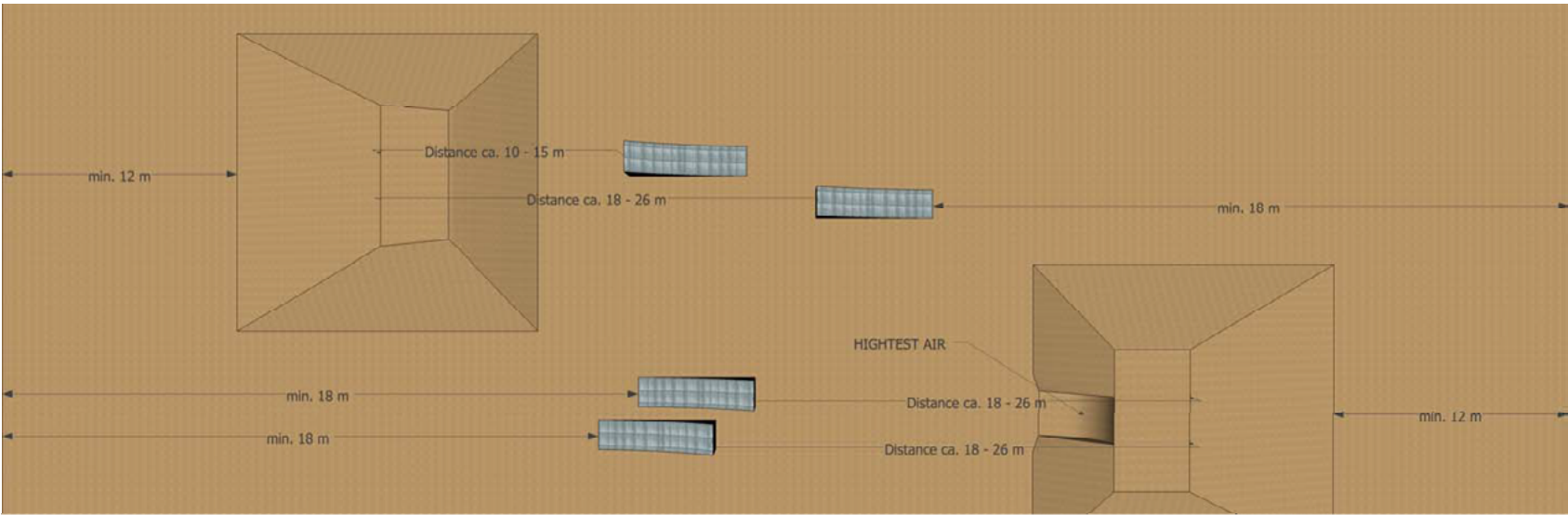
Date de naissance :
Sexe : ☐ M ☐ F
FMN:

	Non	Oui	Détails / médicaments
*Perte de connaissance pour une raison quelconque, vertiges, évanouissements ou maux de tête	☐	☐	
Problèmes oculaires (y compris lésion, trouble de la vision, daltonisme, lentilles & lunettes)			
*Asthme	☐	☐	
*Allergie y compris aux médicaments ou substances	☐	☐	
*Diabète	☐	☐	
*Problèmes de tension artérielle	☐	☐	
*Épilepsie ou convulsions	☐	☐	
*Troubles sanguins avec tendance à l'hémorragie	☐	☐	
Groupe sanguin :			
* Prenez-vous des médicaments ou substances régulièrement ?	☐	☐	
* Santé mentale :			

tête		vertèbres/ cervical
épaule		épaule
bras		bras
estomac		thorax
coude		coude
main		main
hanche		hanche
jambe		jambe
genou		genou
tibia		tibia
cheville		cheville
pied		pied

- a. Je n'ai pas été interdit(e), pour des raisons médicales, de participation à d'autres sports.
b. Je ne prends pas de drogue et je n'abuse pas d'alcool.
c. En cas de blessure, j'autorise le personnel médical à divulguer toute information nécessaire au directeur de course, à mes proches, à mon propre médecin et à la FMN.
d. Je déclare que les informations que j'ai données sont la vérité.
e. J'autorise que les données du formulaire Examen Médical soient envoyées au médecin de ma FMN.

Date Signature du candidat (ou parent ou tuteur responsable, si mineur(e))





FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

**FIM FREESTYLE MOTOCROSS WORLD CHAMPIONSHIP
CHAMPIONNAT DU MONDE FIM DE MOTOCROSS FREESTYLE
SUPPLEMENTARY REGULATIONS / REGLEMENT PARTICULIER
ADDITIONAL INFORMATION / INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**

GENERAL INFORMATION / INFORMATIONS GÉNÉRALES

Time difference to GMT / *Différence d'heure(s) par rapport GMT:*

Power / *Courant:* Volts Currency / *Unité monétaire:* (in full / en entier)

TOURISTIC INFORMATION / INFORMATIONS TOURISTIQUES

Tel N°: Website:

E-mail:

OPENING DAYS AND HOURS / JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Banks / *Banque:* (Mon-Fri/Lu-ve, Sat/Sa, Sun/Di)

Supermarkets / *Supermarchés:* (Mon-Fri/Lu-ve, Sat/Sa, Sun/Di)

Chemists / *Pharmacies:* (Mon-Fri/Lu-ve, Sat/Sa, Sun/Di)

EMERGENCY TELEPHONE Nos / N°s DE TELEPHONES D'URGENCE

Code prefix to phone abroad (when in the country of the meeting)

Code préfix pour téléphoner à l'étranger (depuis le pays de la manifestation):

N° to make a collect call / *N° pour téléphoner en PCV :*

Police : Fire/Feu : Ambulance :

NEAREST HOSPITAL / HOPITAL LE PLUS PROCHE

Address / *Adresse*

Tel. N°:

E-mail :

Website:



FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

**FIM FREESTYLE MOTOCROSS WORLD CHAMPIONSHIP
CHAMPIONNAT DU MONDE FIM DE MOTOCROSS FREESTYLE
SUPPLEMENTARY REGULATIONS / REGLEMENT PARTICULIER**

Title of the event: FIM Freestyle Motocross World Championship

Titre de la manifestation : Championnat du Monde FIM de Motocross Freestyle

IMN: 212/ Date:

Organising FMN / *FMN organisatrice:*

Venue of the event / *lieu de la manifestation:*

The event is organised in accordance with the FIM Sporting Code, Appendices and Regulations.

Cette manifestation est organisée conformément au Code Sportif, aux Annexes et aux Règlements FIM.

ACCESS / ACCÈS

Nearest airport / *Aéroport le plus proche* : www.nightofthejumps.com "Event Info"

Distance from the venue/ *Distance du lieu* : www.nightofthejumps.com "Event Info"

Map / *Carte* : www.nightofthejumps.com "Event Info"

GPS:

1. COURSE / PISTE

Drawing / *Plan* : www.nightofthejumps.com "Event Info"

2. PROMOTER / PROMOTEUR

Name / *Nom* (Club/Promoter/*Promoteur*):

SportPlus
Moriz-Seeler-Str. 5
(Franz-Ehrlich-Haus)
D-12489 Berlin

Tel. N°: + 49 30 633 14 74 0
Fax N° : + 49 30 633 14 74 29
E-mail: info@notj.de
Website: www.nightofthejumps.com

Secretariat of the Event / *Secrétariat de la Manifestation*

see / *voir* www.nightofthejumps.com "Event Info"



FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

3. OFFICIALS / OFFICIELS & FIM LICENCE NO / LICENCE FIM NO

- Referee	Frank Enders	No: 13091
- Arbitre		
- CMS Delegate		No:
- Délégué CMS	email address	
- Environmental Steward		No:
- Commissaire Environnement	email address	
- Chief Medical Officer		
- Chef du Service Médical	email address	
- Paddock Official		
- Responsable du Parc des Coureurs		

The event will be organised in conformation with the International FIM Sporting Code, the CMS Regulations, the general rules of the FMNR, when applicable, and these Supplementary Regulations which have been duly examined and approved by the FMNR.

La manifestation est organisée conformément au Code Sportif de la FIM, aux règlements de la CMS, aux règlements généraux de la FMNR, lorsque applicable et au présent Règlement Particulier qui a été examiné et approuvé par la FMNR.

4. ENTRIES / ENGAGEMENTS

Entry requests, provisional entries and/or entry forms duly completed by the participant and approved by his FMN must be sent to:

Les demandes d'engagement, les engagements provisoires et/ou formulaires d'engagement dûment remplis par le participant et approuvés par sa FMN doivent être envoyés à :

SportPlus / Mrs Ulrike Wend
Moriz-Seeler-Str. 5
(Franz-Ehrlich-Haus)
D-12489 Berlin

Tel. N°: + 49 30 633 14 74 0
Fax N°: + 49 30 633 14 74 29
E-mail: u.wend@notj.de
Website: www.nightofthejumps.com

5. PROGRAMME - TIME SCHEDULE / PROGRAMME - HORAIRES

see / voir www.nightofthejumps.com "Event Info"

6. FUEL / CARBURANT

In accordance with FIM specifications / Conformément aux prescriptions de la FIM.



FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

7. INSURANCE / ASSURANCE

By endorsing the application form for entry, the FMN of the rider and/or passenger certifies that the driver and/or passenger are insured in accordance with the FIM requirements.

Par l'approbation du bulletin d'engagement, la FMN du pilote et/ou du passager certifie que le pilote et/ou le passager sont assurés conformément aux prescriptions de la FIM.

The organiser has contracted a third party insurance in accordance with Art. 110.1 of the FIM Sporting Code.

L'organisateur a contracté une assurance responsabilité civile conformément à l'Art. 110.1 du Code Sportif de la FIM.

This insurance includes a guarantee of:

Cette assurance comporte une garantie de : US\$ 1'000'000.-

The organiser disclaims all responsibility for damage to a motorcycle, its accessories and components arising out of an accident, fire or other incident.

L'organisateur décline toute responsabilité pour des dommages occasionnés à un motocycle, à ses accessoires et pièces, par un accident, le feu ou tout autre incident.

8. PROTESTS AND APPEALS / RECLAMATIONS ET APPELS

Riders participating in the FIM FreeStyle Motocross World Championship will be subject to the rules, procedures and penalties laid down in the FIM Disciplinary and Arbitration Code.

Les coureurs participant au Championnat du Monde FIM Motocross FreeStyle sont soumis aux règlements, procédures et sanctions indiquées dans le Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM.

Protests against the participation of a rider must be lodged before the official practices.

Des réclamations contre la participation d'un coureur doivent être introduites avant les essais officiels.

Protests concerning the composition of the Panel of Judges must be lodged within an hour of its announcement at the briefing.

Des réclamations contre la composition du Collège de Juges doivent être introduites dans l'heure qui suit l'annonciation lors du briefing.



FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

Protests against the evaluation of riders' performances are not permitted. Protests against results are permitted only in the case of incorrect mathematical calculation.

Des réclamations contre l'évaluation des performances d'un coureur ne sont pas permises. Les réclamations contre les résultats sont uniquement permises en cas de calcul mathématique incorrect.

Any other protests must be made within 30 minutes after the announcement of the results of the meeting.

Toutes les autres réclamations doivent être faites dans les 30 minutes qui suivent l'annonce des résultats de la manifestation.

Protests must be lodged according to the Disciplinary and Arbitration Code of the FIM and the Supplementary Regulations and be accompanied by a fee of € 660.- or the equivalent amount in local currency, returnable if the protest is justified.

Toute réclamation doit être présentée conformément au Code Disciplinaire et d'Arbitrage de la FIM et être accompagnée d'une caution de € 660.- ou équivalent en monnaie locale, remboursable si la réclamation est reconnue fondée.

Protests entailing a fuel control must be accompanied by an additional deposit of € 800.-

Des réclamations impliquant un contrôle du carburant doivent être accompagnées d'une caution de € 800.-.

At a FIM FreeStyle Motocross World Championship, the Referee will be qualified to deal with disciplinary and arbitration matters.

Lors d'une manifestation de Championnat du Monde FIM de Motocross FreeStyle, l'Arbitre est habilité à traiter toutes les affaires disciplinaires et d'arbitrage.

An appeal may be made against a decision of the Referee to the International Disciplinary Court (CDI).

Il pourra être fait appel devant la Cour Disciplinaire Internationale (CDI) contre une décision de l'Arbitre.

9. PRIZE-GIVING CEREMONY / CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

Venue of the prize-giving ceremony:

Lieu de la cérémonie de remise des prix : SportPlus podium

Immediately after the event / Immédiatement après la manifestation.



FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

10. INTERPRETATION OF THE SR / INTERPRETATION DU RP

The interpretation of these supplementary regulations rests entirely with the Referee. In case of dispute, regarding interpretation or if there is any difference between the two official texts, the English text will prevail.

L'interprétation du présent règlement particulier est entièrement du ressort de l'Arbitre. En cas de contestation concernant l'interprétation ou s'il existe une différence entre les deux textes officiels, c'est le texte anglais qui prévaudra.

Place and date / *Lieu et date* :

The Referee / L'Arbitre : Frank Enders

Approved by / *Approuvé par* : (FMNR)



FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

Please insert hereafter / *Veuillez insérer ci-après :*

- The FMNR logo in jpeg format/ *Le logo de la FMNR en format jpeg*



FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE MOTOCYCLISME

FIM-LIVE.com

11, ROUTE DE SUISSE | CH - 1295 MIES
cms@fim.ch

6520007